

# fenêtres s/ cours

13 novembre 2019  
Numéro 462

Le journal du SNUipp-FSU

dossier

L'école aux  
urgences  
climatiques

*Le 5 décembre, pour les retraites*

**EN GRÈVE  
ET DANS  
LA RUE !**

# Pourquoi choisir l'épargne responsable et solidaire ?

**Nous sommes nombreux à partager l'envie d'être plus utiles.** Selon une enquête Ifop, 63% des Français s'intéressent à l'impact environnemental et social de leur épargne. Mais comment être sûr que notre argent ne sert pas à financer n'importe quoi, n'importe où, pour n'importe qui ?



## Une épargne plus utile

Lutter contre le travail des enfants, la corruption ou le réchauffement climatique, c'est possible grâce à l'épargne responsable et solidaire. L'argent placé par l'épargnant est orienté vers des entreprises triées sur le volet, sélectionnées en fonction de leur performance financière mais aussi de leur comportement social, éthique et environnemental.

Sont privilégiées, par exemple, les sociétés qui agissent pour l'emploi, le logement, la réinsertion, la préservation de l'environnement, l'agriculture biologique et les énergies renouvelables. C'est donc une épargne qui contribue à transformer positivement la société.

# 17 500

emplois créés chaque année.

Une excellente raison de soutenir la finance solidaire aux côtés de France Active et MAIF.

## L'épargne solidaire en chiffres

L'épargne responsable et solidaire, tout aussi rentable que les produits financiers classiques, a déjà été adoptée par plus d'un million de Français. En dix ans, grâce à l'épargne solidaire et à France Active, 175 000 emplois ont été créés, dont 64 000 pour des personnes en situation

de handicap ou de précarité qui ne trouvaient pas d'emploi sur le marché ordinaire du travail. Par ailleurs, 430 millions d'euros ont été investis dans la transition énergétique grâce à l'épargne collectée par MAIF. Attachée à ce modèle d'épargne éthique et utile, MAIF est le premier assureur français à proposer une gamme de produits d'épargne intégralement solidaire.



assureur militant



12 **dossier**  
**L'école aux urgences climatiques**

À l'heure de l'urgence climatique, les mesures annoncées par le ministre en faveur de l'éducation au développement durable ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il s'agit aujourd'hui de former des citoyens et citoyennes capables de mener la transition écologique.

© Millerand/NAJA

5 **L'enfant**

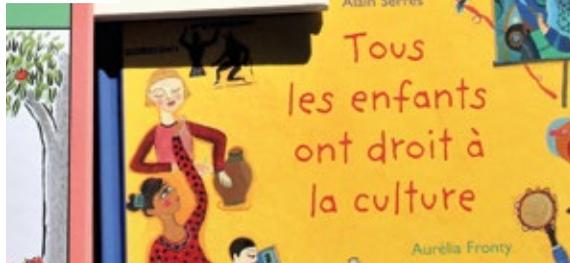
**Tous les enfants ont des droits, pourtant...**



10 **grand angle**

**Mayotte, l'école en sous-France**

30 **lire/sortir!**  
**CIDE : 30 ans déjà!**



6 **actu**

**Le coup de bambou 8/ AESH mobilisation unitaire le 20 novembre 9/ Le budget 2020 de l'Éducation nationale 9/ Françoise Lantheaume "Sentiment d'impuissance"**

21 **métier&pratiques**



© Millerand/NAJA

- /22 Décryptage - Pédagogie j'écris ton nom
- /24 Le salon de l'éducation
- /25 La quinzaine de la maternelle
- /26 Une expo pour les droits

33 **société**  
 Cachez ce voile...

34 **interview**  
**Bernard Lahire**  
*Les inégalités à l'école*

**éditorial**

**Enrayer la spirale infernale**

Après la casse des droits des salarié-es, la politique fiscale en faveur des riches, le dynamitage de la Fonction publique, la politique éducative inégalitaire, la réduction des droits à assurance chômage... le démantèlement systématique de notre modèle social prend une acuité



**RÉUSSIR LA GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE, DANS LES ÉCOLES COMME SUR TOUS LES LIEUX DE TRAVAIL**

toute particulière avec le projet de réforme des retraites. La politique menée depuis deux ans et demi a fait repartir à la hausse les inégalités sociales comme la pauvreté et la précarité. Cette nouvelle réforme les aggraverait encore en diminuant globalement le montant des pensions et tout particulièrement celles des fonctionnaires et celles des enseignant-es. Réussir la grève interprofessionnelle du 5 décembre, dans les écoles comme dans l'ensemble des lieux de travail, du public comme du privé, est une nécessité pour mettre un coup d'arrêt à cette spirale infernale de régressions sociales. Cette première journée de mobilisation entrera en résonance avec les luttes d'autres milieux déjà mobilisés : services hospitaliers, SNCF, RATP... et ouvre la possibilité d'un mouvement massif. Elle portera également une voix qui résonne avec d'autres plus lointaines, celles du réveil des peuples contre les effets du libéralisme et pour la démocratie, du Liban au Chili en passant par l'Irak ou la Somalie. C'est la voix de celles et ceux qui ne renoncent pas à l'espoir d'une société plus juste, plus sociale, plus écologique et plus féministe. Une voix qui continuera à se faire entendre au-delà du 5 décembre.

**ARNAUD MALAISÉ**



**ÊTRE  
CONSIDÉRÉ-E,  
ÇA COMMENCE  
PAR ÊTRE  
MIEUX PAYÉ-E.**

**C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?**



**SNUipp**

**FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

# Tous les enfants ont des droits, pourtant...

En France et dans le monde, trente ans après la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ceux-ci sont loin d'être pleinement respectés. Cet anniversaire est donc l'occasion de rappeler que tous les enfants ont les mêmes droits... et que cela ne peut être que dans le texte. Adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations unies et ratifiée par 195 États, la CIDE définit les principes des droits de l'enfant autour de quatre grands axes : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le

droit de vivre, de se développer et le respect de ses opinions. Mais leur application reste fort inégalitaire à travers le monde ou au sein d'un même pays. Ainsi, chaque enfant doit pouvoir jouir du meilleur état de santé possible (article 24), pourtant, d'après les données de l'UNICEF, plus de cinq millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans dans le monde. Selon l'article 34, chaque enfant a le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation et de violence sexuelles, pourtant, 650 millions de filles et de femmes ont été

mariées avant leurs 18 ans. La plupart des 54 articles pourrait être suivis d'un « pourtant » rappelant que le combat pour le respect de ces droits est hélas toujours d'actualité.

## DE LA CONVENTION AUX ACTES

Et la France ne fait pas exception. Si chaque enfant a droit à l'éducation et à des possibilités d'apprentissage de qualité (article 28), dans l'Hexagone, nombre d'entre eux, enfants vivant dans la précarité, mineurs isolés, enfants en situation de handicap, ont un

parcours scolaire entravé ou ne sont pas scolarisés. Un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, soit près de 3 millions, un chiffre qui n'a pas baissé depuis dix ans. Sans compter les quelque 8 000 enfants vivant en bidonville qui ne sont pas pris en compte dans ces chiffres et dont une grande partie n'a jamais été scolarisée. Face à ces constats alarmants, une trentaine d'ONG, d'associations et de collectifs, regroupés dans la *Dynamique, de la convention aux actes*, se mobilisent à l'occasion de l'anniversaire de la Convention, et plaident auprès des décideurs publics pour une effectivité des droits en France et à l'international.  
MATHILDE BLANCHARD



# Le coup de bambou

À une situation salariale déjà peu reluisante pour les PE, viennent s'ajouter des perspectives de pensions rabotées. Le 5 décembre sera la première date de grève et de manifestation pour refuser ce régime à points et réclamer une tout autre réforme des retraites.

C'est décidément une rude année scolaire pour les enseignantes et les enseignants des écoles. Bien sûr, on pense d'abord aux conditions de travail difficiles qui demandent aux PE, mais aussi aux directeurs et directrices, comme l'actualité l'a douloureusement rappelé, de devoir faire face, coûte que coûte, et trop souvent dans une grande solitude. Ensuite, et ce n'est pas un petit sujet, du côté des salaires, aucune mesure n'est encore prise pour réduire les écarts constatés que ce soit avec les autres fonctionnaires de même catégorie, les personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré ou encore nos voisins européens. Et ce malgré les belles paroles entendues ça et là sur les plateaux de télé. Certains de ces propos conditionnent d'ailleurs une possible revalorisation à une aug-

mentation du temps de travail (sic). Et enfin, comme un coup de bambou, sont tombées les annonces du projet de loi sur les retraites avec la perspective d'une pension très rabotée dans un système par points.

## SE MOBILISER POUR LES RETRAITES

En abandonnant la référence des six derniers mois et en intégrant les primes dans le calcul de la future pension, ce nouveau système pénaliserait particulièrement les PE qui connaissent une évolution salariale lente et n'ont quasiment aucun régime indemnitaire ou de primes à faire valoir. Les premières simulations faites à partir des éléments présents dans le rapport Delevoye donnent des pertes de l'ordre de 300 à



**LE 6 NOVEMBRE**, les personnels étaient appelés à se mobiliser devant le CHSCT spécial. Une action qui a mobilisé dans tous les départements.

600€ mensuels pour les PE actuellement en fonction et de 600 à 800€ pour celles et ceux qui démarreront le métier à partir de 2025. Pas de quoi rendre attractive une profession déjà bien en mal de recrutement. Le 5 décembre prochain est un premier rendez-vous de mobilisation pour s'opposer à ce projet de réforme. Il faudra compter sur les personnels des écoles qui sont appelés à la grève et à être massivement présents dans les manifestations partout sur tout le territoire. Cette journée en appellera d'autres si le gouvernement reste sourd à la demande de préserver un régime solide et lisible de retraite par répartition, seul à même de préserver et améliorer un niveau de pension acceptable pour les personnels des écoles. LAURENT BERNARDI



### OBSERVATOIRE DU MÉTIER

**ENSEIGNANT.** Injonctions, entraves à la liberté pédagogique, empêchements d'agir mais aussi récits de belles réussites du quotidien qui font la vie des écoles. Le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des PE, des directeurs et directrices, des psychologues, personnels spécialisés, des AESH de tous ces personnels qui font vivre l'école chaque jour, à témoigner de leur difficulté mais aussi de leur réussite afin de montrer qu'on ne peut penser l'école et la faire évoluer sans celles et ceux qui y agissent. Témoignez! sur <https://observatoire.snuipp.fr>

### opinion

#### ROLAND GOIGOUX, SPÉCIALISTE DE LA LECTURE, ANALYSE LES RÉSULTATS AUX ÉVALUATIONS CP ET CE1.

*Avec les données fournies on peut faire le constat que les écarts entre l'éducation*



© Mira/NAJA

*prioritaire (EP) et le hors EP restent très importants, même en décodage et en*

*fluence. S'ajoute à cela que l'écart se creuse entre REP et REP+. En lecture l'écart augmente de 0,7% on est donc loin d'une quelconque démocratisation. Enfin, quand on regarde les données de la cohorte test d'élèves, suivie depuis l'an dernier sur les trois temps d'évaluation, c'est pire encore. L'écart entre le hors EP et l'EP dans son ensemble se creuse de 3% supplémentaires dans toutes les dimensions : fluence, compréhension de phrases et même écriture. Au regard des résultats on peut donc dire que le dédoublement des CP, tel qu'il a été mis en place, ça ne donne pas les résultats attendus ! Ce constat n'est pas surprenant au vu des résultats des recherches internationales : le changement ne se décrète pas, il nécessite l'adhésion des enseignants traités comme des professionnels compétents et responsables. La France a fait un choix diamétralement opposé : préoccupée par les élèves, elle a maltraité les maîtres. Elle a suivi naïvement les sciences cognitives et oublié les sciences humaines.*



## AESH : mobilisation unitaire le 20 novembre

Une rentrée des AESH « sous le signe de la maturité et de la réussite », selon les termes gouvernementaux ? Pas vraiment puisque les dysfonctionnements se sont multipliés : salaires non versés, contrats non renouvelés... L'ensemble

des syndicats, dont le SNUipp-FSU, appellent à une journée d'action le 20 novembre pour exiger la création d'un vrai métier, statutaire pour ces personnels essentiels auprès des élèves en situation de handicap.

**LES  
MOBILISATIONS  
SUR SNUIPP.FR**



© Mirra/NAJA

## La direction en questions

Les mobilisations de la profession et les interpellations du SNUipp-FSU suite au suicide de Christine Renon ont obligé Jean-Michel Blanquer à bousculer son agenda social pour ouvrir des discussions sur les conditions de travail des directrices et directeurs d'école. Le syndicat avait été reçu le 14 octobre dernier par le ministre auquel il avait demandé 15 mesures d'urgence à

prendre pour permettre aux directrices et directeurs de remplir leurs missions et à l'école de mieux fonctionner. La première réponse du ministre, un questionnaire et quelques services civiques, est bien loin du compte. La direction et le fonctionnement de l'école nécessitent une ambition bien plus forte, notamment du temps de décharge et de l'aide au fonctionnement.

## Expérimentations : passez par la case conseil d'école

Le conseil d'école pourrait désormais refuser que des expérimentations type *Agir pour l'école* soient menées en classe sans son aval. C'est le sens de la nouvelle rédaction du projet de décret ministériel, présenté au

Conseil supérieur de l'éducation le 8 octobre. Sa première version qui ne tenait pas compte de la communauté éducative, avait été unanimement rejetée le 17 septembre en Comité technique ministériel.

## Focus

### HARO SUR LE MOUVEMENT

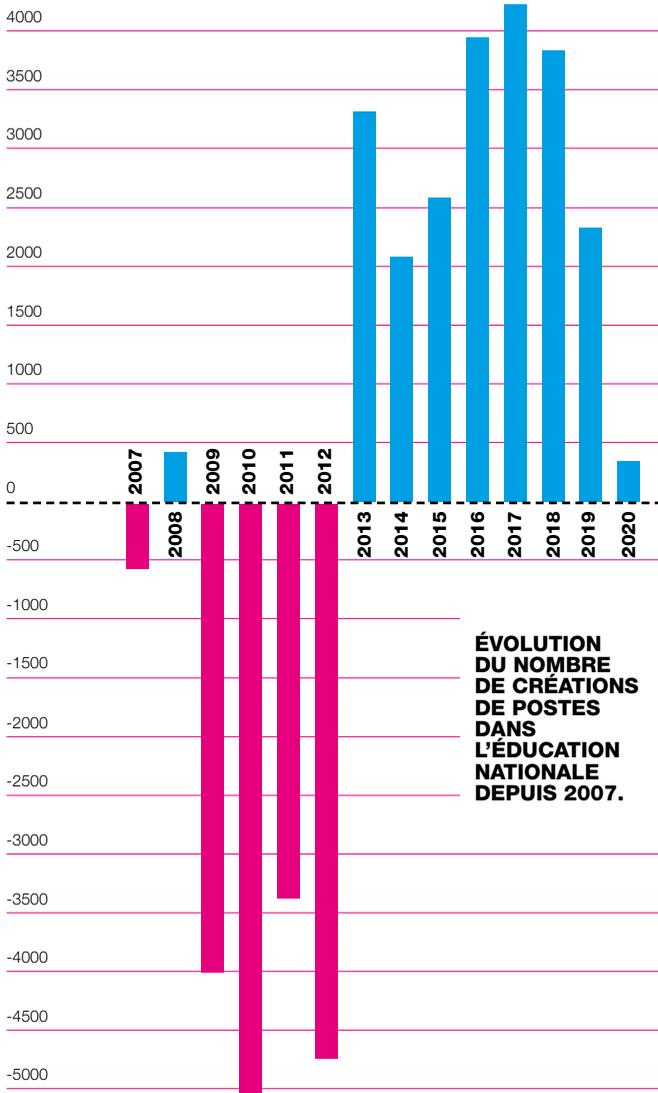
Mise en avant des postes à profil et extension des vœux « larges », harmonisation des règles entre les départements au mépris de leurs spécificités : les « lignes directrices de gestion mobilité » qui fixent le fonctionnement du mouvement et des permutations étaient présentées par le ministère le 5 novembre dernier aux organisations syndicales. Et elles ont tout pour inquiéter. On se souvient de la façon calamiteuse dont s'était passé le mouvement 2019. Mais à l'évidence, loin de corriger le tir, la rue de Grenelle enfonce le clou. De fait, les personnels vont se retrouver bien seuls face à un mouvement opaque, dont la transparence et l'équité des opérations ne seront plus garanties. Seule possibilité pour les PE qui contesteraient leur affectation à l'issue du mouvement, un accompagnement individuel dans le cadre d'un recours. Les syndicats ont unanimement refusé ce texte qui bafoue les droits des personnels et le SNUipp-FSU continuera à accompagner et à défendre l'ensemble des personnels.

## 93 : des mesures pas à la hauteur

Les 23 mesures annoncées par le premier ministre le 31 octobre pour le département de Seine Saint Denis (prime de fidélisation, aide de 20 millions d'€ sur 10 ans pour le bâti, réaffectation prioritaire des personnels sur les logements sociaux existants...) « sont insuffisantes et ne répondent pas à l'urgence du territoire », estime le SNUipp 93. De plus, elles ne traitent ni des questions éducatives, ni de perspectives d'amélioration des conditions d'exercice des PE.

# Un budget insuffisant

Pour 2020, le budget alloué à l'éducation est en hausse d'un milliard d'euro, soit 2% de plus que celui de 2019. Une bonne nouvelle? Pas si simple. Ce n'est pas cette hausse qui renversera la tendance que pointe régulièrement l'OCDE en rappelant que la France investit 16,7% de moins dans l'école que la moyenne des pays membres. Les 440 créations de postes affichées ne seront en fait qu'une application du principe des vases communicants, puisque c'est le nombre exact de postes supprimés dans le second degré. Alors que de l'aveu même du ministère, il en faudrait 9000 sur trois ans pour mettre en place les annonces présidentielles de dédoublement de GS en éducation prioritaire et 24 élèves maximum dans toutes les classes de cycle deux.



SOURCE: DGESCO 2018

## «SENTIMENT D'IMPUIS-SANCE»



Françoise Lantheaume, professeure des universités en sciences de l'éducation (Lyon 2)

### 1. QUELLES SONT LES CAUSES DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL DES ENSEIGNANTS?

Elles sont à mettre en relation avec l'impuissance face aux difficultés d'apprentissage et aux situations sociales dégradées de certains de leurs élèves. Ils sont confrontés à des dilemmes professionnels et moraux qui portent atteinte à leur sentiment d'efficacité. Devoir arbitrer entre les élèves dont ils peuvent s'occuper dans des classes nombreuses et hétérogènes est cruel et les mine. Mais il y a aussi le sentiment d'en arriver à faire du mauvais boulot en étant empêchés dans leur activité, auquel s'ajoute celui de ne pas bénéficier du soutien et de la reconnaissance de l'institution. Autre élément, le manque d'espaces-temps pour discuter de leurs pratiques, entre pairs afin de trouver des solutions concrètes aux problèmes qu'ils rencontrent. Enfin, les faibles possibilités d'évolution de carrière et de mobilité volontaires sont pointées.

### 2. LA DIRECTION: UNE SITUATION PARTICULIÈRE?

La direction doit à la fois tenir l'intérêt commun, faire face aux pressions institutionnelles pour répondre à de nombreuses injonctions ou demandes, et être au plus près de l'activité des équipes enseignantes qu'elle connaît d'autant mieux que les directeurs et directrices en font partie. Ils et elles sont donc au cœur de la tension entre le prescrit et le réel du travail avec un rôle particulier dans la traduction des réformes et attentes sociales. Une tension à la fois verticale-hiérarchique mais aussi horizontale avec les autres professionnels intervenant dans les écoles.

### 3. QUELLE RESPONSABILITÉ POUR L'EMPLOYEUR?

Elle est décisive. C'est lui qui doit mettre en œuvre les moyens politiques, humains et matériels, favorisant l'activité des personnels. A propos de chaque point qui fait problème, on peut mettre en face des actions pour soutenir, valoriser et reconnaître le travail des équipes, leur formation et leur carrière. Mais pour qu'elles soient efficaces, elles doivent prendre en compte l'expérience des acteurs car, ce qui est en jeu, c'est la définition du « bon travail ». Et elle ne peut relever du seul fait de la hiérarchie ou d'experts extérieurs. Cela exige un débat, impliquant les professionnels, traduit ensuite en solutions concrètes.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

# À Mayotte, l'école encore en sous-France

La promesse de scolariser les enfants de 3 ans n'est pas prête d'être tenue à Mayotte. Les 800 classes annoncées par le chef de l'État ne suffiront même pas à accueillir l'ensemble des enfants d'âge primaire.

Scolariser les enfants de 3 ans en France: la portée de cette mesure est assez mince dans un pays où plus de 98% des filles et des garçons de cet âge vont déjà à l'école maternelle. Oui, mais il faut bien que les 2% qui restent à la porte de l'école se nichent quelque part. On le sait, c'est dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM), essentiellement à Mayotte et en Guyane, qu'on les trouve. Le taux de non scolarisation y est même assez vertigineux. Depuis la rentrée 2019 à Mayotte, selon Gilles Halbout le vice-recteur de l'île, à peine plus de 50% de la cohorte de 2016 va à l'école. Et encore, le chiffre n'est pas très précis. « *Moi, je connais le nombre d'élèves de trois ans inscrits, je peux vous le donner, 4524* », annonce Régine Vigier, la DASEN de l'île. Faut-il rappeler qu'entre 2015 et 2018, il était question de près de 10 000 naissances par ans? En fait, le taux de scolarisation résulte d'une estimation prenant en compte ce que l'on sait du nombre de naissances à la maternité de Mamoudzou et du nombre supposé d'entrées de migrants clandestins sur le territoire.

En annonçant cette mesure, Jean-Michel Blanquer avait avoué qu'il faudrait un certain temps pour la rendre effective dans les DROM, deux ou trois ans selon les prévisions les plus optimistes. À Mayotte, il y a loin de la coupe aux lèvres tant la pénurie de salles de classe est déjà grande. Le 22 octobre dernier, le président Macron est venu sur le territoire en plaçant son déplacement, non sans tactique politicienne, sous le signe de l'immigration clandestine. Mais il a aussi annoncé la création de neuf collèges, de deux cuisines centrales et de 800 classes de maternelle et d'élémentaire. Une enveloppe de 500 millions d'euros sur cinq ans, dont un quart est réservé au primaire, permettra de financer ce plan. Une annonce qui laisse perplexe Rivomalala Rakontondravelo,

le secrétaire départemental de SNUipp-FSU Mayotte. « *Les 800 salles de classes annoncées par le président de la République sous-estiment l'ampleur des besoins* », souligne-t-il. Et même si ça paraît beaucoup sur un territoire qui en compte à ce jour 2 200, c'est pourtant un chiffre a minima. Actuellement, 750 groupes classe sont accueillis en rotation dans 375 salles, il en faudrait autant pour en finir avec le système de rotation. De la même manière, 300 CP et CE1 dédoublés sont regroupés en binômes avec deux PE dans 150 salles. Il en manque autant pour les séparer. Enfin pour scolariser tous les autres enfants en âge d'aller à l'école, quelle que soit leur situation administrative, il manquerait encore au moins 300 classes selon le vice-rectorat. Autant





© Solidarité Laïque

dire que ce chiffre de 800 classes est déjà dépassé.

Selon le responsable syndical, il est surtout difficile à atteindre. La communauté éducative reste assez échaudée par un précédent, le plan annoncé par François Hollande de construire 100 classes par an durant son quinquennat. Une enveloppe de 20 millions d'euros avait été prévue à l'époque.

### LES MAIRIES À LA PEINE

À l'arrivée, tout juste la moitié de cette somme a été dépensée avec à la clé seulement 120 classes construites sur les 500 promises. Le syndicat mixte d'investissement et d'aménagement de Mayotte (SMIAM) en charge du bâti scolaire à l'époque, n'avait pas fait le boulot sans qu'on sache où est vraiment passé

l'argent. Sa dissolution a été prononcée après un avis sévère de la Chambre régionale des comptes dénonçant un grand nombre de dysfonctionnements. « *D'autant plus que tout le monde sait que techniquement il leur est impossible de livrer 100 salles de classe par an* », martèle le syndicaliste. Ce dernier évoque pêle mêle « *le manque de matériaux, d'entreprises, de compétences nécessaires pour mener à bien un tel plan de construction.* » Et si le vice-recteur assure que « *le chef de l'État ayant indiqué que toutes les constructions devront être commencées ou terminées avant la fin du quinquennat, on devrait voir pousser des grues partout* », le syndicaliste, lui, ironise : « *encore faudrait-il qu'il y ait des grues.* » Il faut aussi tenir compte des partenaires essentiels que sont les communes.

Ces dernières, qui bien souvent manquent de ressources en interne, bénéficieront d'un accompagnement de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) qui leur fournira toute l'ingénierie administrative et financière nécessaire à la maîtrise d'ouvrage. Mais encore faut-il qu'elles jouent le jeu et toutes ne le font pas, soit parce qu'elles traînent les pieds pour construire des écoles, soit parce qu'elles ne veulent pas inscrire les enfants de migrants. C'est du moins ce qui ressort de plusieurs témoignages. Contacté, le président de l'association des maires de Mayotte n'a pas donné suite à la demande d'entretien de *Fenêtres sur cours*. Dans l'école maternelle qu'il dirige à Sada, sur la côte ouest de Mayotte, Ali Abdillah observe tout ça avec circonspection. Lui aussi aimerait bien en finir avec le système de rotation et ses effectifs à 32 élèves par classe. Mais s'il reconnaît que tous les enfants mahorais vont à l'école, il admet qu'il n'en va pas de même partout pour ceux venus des Comores. « *La plupart ne sont en effet pas scolarisés, qu'ils aient 3, 4, 5, 6, 7 ans ou même plus âgés. Ce qui pose un réel problème pour leur avenir car ces enfants sont à la rue avec un avenir compromis et les risques de délinquance pour la suite* », observe-t-il. Et alors qu'on s'apprête à célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, il reste beaucoup à faire en matière de droit à l'éducation dans le 101<sup>e</sup> département français...

PIERRE MAGNETTO

## en bref

### CHIFFRES-CLÉS

D'après *La lettre de l'Insee* du 2 octobre dernier, 9 600 enfants sont nés à Mayotte en 2018, les trois quarts d'une mère comorienne. Un nombre de naissances en légère baisse par rapport à 2017. Quatre habitations sur dix sont en tôle, bois ou terre et près d'un tiers des logements ne disposent pas de l'eau courante. Moins d'un tiers des personnes en âge de travailler occupent un emploi contre les deux tiers en métropole et seules 27% des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme qualifiant contre 72% en métropole.

## Focus

### LA GUYANE AUSSI À LA TRAÎNE.

Seuls 70% des enfants de 3 ans étaient scolarisés à cette rentrée, selon les propres chiffres du rectorat de Guyane. En cause là aussi, le manque de locaux disponibles. Alors qu'en 2017, suite au mouvement social qui avait embrasé le département, l'État s'était engagé à construire 500 salles de classe en dix ans, seules dix sont livrées chaque année. Résultat : des listes d'attente qui s'allongent, comme à Cayenne où près de 300 enfants de 3 ans frappent à la porte depuis la rentrée. D'après Alexandre Dechavanne, du SNUipp Guyane, « *Cette mesure d'obligation scolaire à 3 ans décidée depuis Paris est tout simplement inapplicable en l'état dans le département.* » Et si des écoles sont bien en chantier, on reste loin du compte pour rattraper les retards accumulés, sans parler de la hausse démographique qui se poursuit. Entre 2 et 3000 enfants de 3 à 6 ans ne sont aujourd'hui toujours pas scolarisés.

**dossier**





# L'école aux urgences climatiques

À l'heure de l'urgence climatique, les mesures annoncées par le ministre en faveur de l'éducation au développement durable sont bien loin d'être à la hauteur des enjeux. Il s'agit aujourd'hui d'aller au-delà de la sensibilisation à l'environnement mais de former des citoyens et citoyennes capables de mener la transition écologique.

Dossier réalisé par  
F. Barbe, L. Gaiffe,  
P. Magnetto et V. Solunto

## L'école aux urgences climatiques

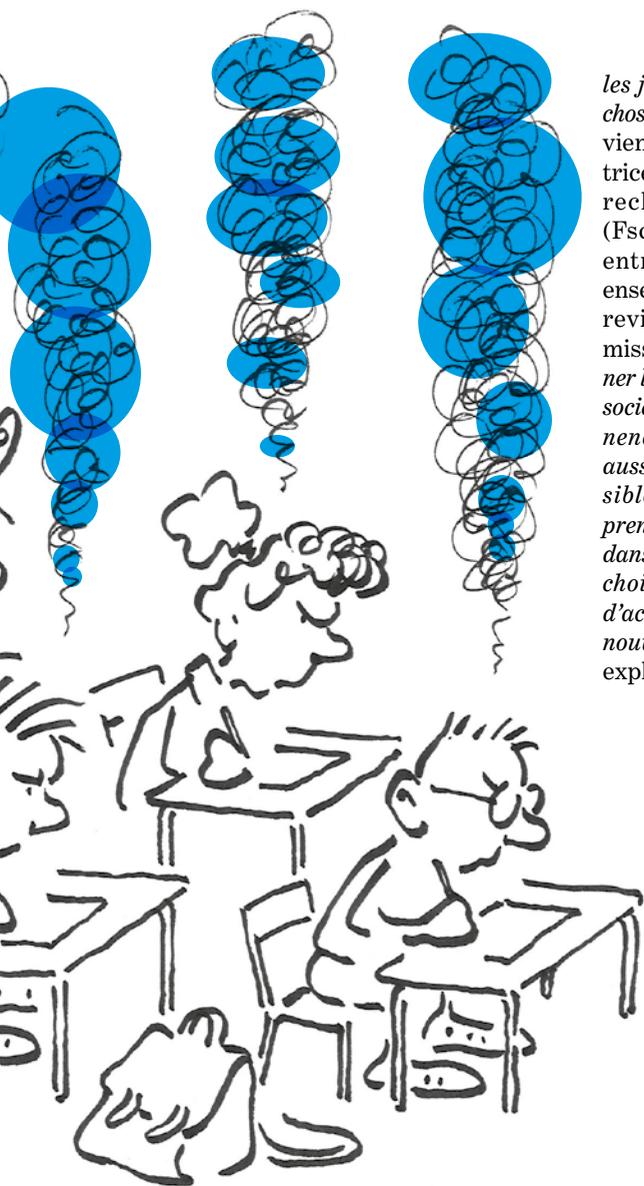
Enfin, c'est à bon compte que le ministre de l'Éducation nationale veut développer l'éducation au développement durable (EDD) à l'école. Fin août, dans le cadre bucolique des jardins de la rue de Grenelle, il a annoncé huit préconisations, dont quatre concernent le primaire. La plus emblématique d'entre elles, consiste à «faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc.)» Le moins que l'on puisse dire est que ce type de mesure n'est pas de nature à grever le budget de l'Éducation nationale d'autant que si elle a un coût, comme la mise à disposition d'une parcelle foncière pour un jardin, c'est sur les collectivités qu'il rejaillira. Elle n'est pas de nature non plus à donner des clefs de compréhension aux élèves sur les enjeux climatiques, à leur permettre d'exercer leur esprit critique. Certes, en tant que lieu de vie, l'école peut donner à vivre aux enfants des expériences concrètes qui les sensibiliseront aux éco-gestes. Mais la planète est engagée dans une course contre la montre pour éviter ou au moins tenter de limiter l'ampleur de la catastrophe annoncée. Avec la jeune Suédoise Greta Thunberg, des millions de jeunes le crient tous les vendredis à travers le monde. C'est sans doute sur cette vague qu'a voulu surfer le ministre en août, mais ses mesurette restent loin du compte. L'heure n'est plus à promouvoir un modèle de développement durable qui préserve les modes de production et modèles économiques actuels, mais à engager la société dans une transformation plus radicale, celle de la transition énergétique.

### REPENSER LA MISSION DE TRANSMISSION DES SAVOIRS

La prise de conscience du rôle que doit jouer l'école dans ce domaine n'est pas nouvelle. Elle aura été progressive comme l'atteste la lente évolution des programmes depuis 1977. La forme la



“L'important pour les enseignants est d'amener les élèves à reconnaître que nos sociétés ont fait, et font en permanence des choix, et de montrer aussi que d'autres choix sont possibles.”



les jeunes générations à quelque chose que l'on sait inévitable», prévient Ange Ansur la co-fondatrice des *Savanturiers*, centre de recherche interdisciplinaire, (Fsc 461). Son observation entraîne une autre : c'est aux enseignantes et enseignants que revient le rôle d'assurer cette mission. « *L'important est d'amener les élèves à reconnaître que nos sociétés ont fait et font en permanence des choix, et de montrer aussi que d'autres choix sont possibles. Il s'agit d'aider à comprendre les contextes particuliers dans lesquels des orientations sont choisies, de mesurer les moyens d'action dont on dispose pour renouveler ou réajuster ces choix* », explique Olivier Morin, didacticien des sciences et du développement durable (lire p. 17). « *Ceci va bien au-delà de la sensibilisation à l'environnement ou de l'incitation aux « éco-gestes »* ». Mais ce n'est pas si simple quand la formation n'est pas au rendez-vous.

#### À L'ÉCOLE AUSSI

Ceci dit, les PE citoyennes et citoyens comme tout le monde savent faire preuve d'engagement. Beau-

coup ont inscrit l'EDD au cœur de leur projet de classe ou d'école comme Floriane Guilbart à Troyes pour qui cet enseignement est de toutes les matières (lire p. 18). L'équipe de l'école de la Saïda à Paris partage un même investissement. Mais elle est servie en plus par un bâti scolaire rénové, aux normes HQE, dessiné et aménagé en concertation avec l'équipe enseignante et les élèves (lire p. 16-17). La question du bâti ne compte pas pour du beurre dans l'EDD. Elle est de nature à participer pleinement au développement du projet d'école. Mais évoquer les constructions scolaires c'est convoquer d'autres partenaires incontournables, les communes. Si toutes ne s'investissent pas pareillement dans leur école, que fait

l'État pour les accompagner ? Le ministre a beau jeu de préconiser d'« *engager les écoles et établissements dans une démarche de développement durable globale* ». Il n'annonce pas pour autant de mesures en faveur du bâti scolaire. À l'heure de l'urgence climatique, il semble bien que l'institution ait encore du chemin à parcourir. « *Éduquer en vue d'une transition écologique est souvent présenté comme "l'une des priorités", comme l'a fait Jean-Michel Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée. Dans la réalité, cette priorité écologique est vite diluée dans un projet éducatif orienté vers le lire, écrire, compter, manier le numérique* », souligne le chercheur en sciences de l'environnement Daniel Curnier (lire p. 19). Plus que jamais, la transition énergétique, c'est aussi pour l'école.



#### YAKA FOKON

En juin dernier, la rue de Grenelle annonçait huit mesures destinées à muscler sa politique en matière d'éducation au développement durable, quatre d'entre elles concernant directement le primaire : mener au sein des écoles une « *action pérenne en faveur de la biodiversité* », engager les écoles dans une démarche globale de développement durable, renforcer les programmes sur ces sujets et organiser un concours annuel *École verte 2030*. Ces mesures ne manquent certes pas d'intérêt, mais comment les mettre en œuvre ? On ne verdit pas les écoles sans une participation active des pouvoirs publics en matière de bâti éco-responsable, pas plus qu'on ne conduit des actions en matière de biodiversité sans de solides partenariats avec le monde associatif. Quant à de nouveaux ajustements aux programmes, on attend d'en connaître le contenu. Ils nécessiteront sans doute de la formation, sauf à considérer qu'un nouveau guide, vert celui-ci, pourrait en tenir lieu...

plus aboutie est détaillée dans ceux de 2015 (lire p. 16). Aujourd'hui le ministre propose de manière assez vague d'« *enrichir* » les programmes du primaire, c'est bien loin, là encore, des enjeux auxquels est confrontée la planète. Au contraire, son annonce est un rendez-vous manqué. Il faut un certain délai entre l'apparition d'une question sociale nouvelle et sa traduction dans les programmes scolaires. Aujourd'hui, ne faudrait-il pas remettre en réflexion les programmes sur ce sujet précis ?

« *La mission de transmission des savoirs de l'école doit être repensée pour préparer*

# (Bio)diversité des programmes

Les questions écologiques ont mis du temps à trouver leur place dans les programmes scolaires.

C'est en 1977 qu'une -petite- place est accordée dans les programmes scolaires à « l'éducation en matière d'environnement » (EE) car « la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir », disaient les textes. Cette préoccupation fait écho à celle, politique et sociale, qui émerge dans le pays. En effet, six ans auparavant, a été créé le premier ministère de l'Environnement. C'est en 2004 que l'EE se transforme en EDD, éducation au développement durable : « un développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », précise la circulaire. Nombre de spécialistes comme l'universitaire Patrick Matagne\* critiquent ce changement de terme : « il s'agit de sauver non pas la planète mais le modèle économique », productiviste, en le rendant juste plus vertueux. Les

programmes de 2008 appliquent cette logique mais en peu de mots, concentrant les apprentissages sur le seul cycle 3, en sciences et histoire-géo. Il faut attendre les programmes de 2015 pour que les questions écologiques gagnent en importance. Les trois cycles sont désormais concernés, de façon transversale, mais aussi en sciences et en géographie. Le développement durable y est présenté comme un « impératif », support d'une réflexion des élèves pour « imaginer des alternatives ». Le lien est établi avec l'éducation morale et civique et la « prise de responsabilité » des élèves. Apparaissent les notions de biodiversité, de changement climatique... Les recommandations du ministre à la rentrée n'apportent donc pas grand-chose (lire p. 15). Après l'EE et l'EDD, à quand la saison de l'ÉTÉ (éducation à la transition écologique) ?

\* in *Éducation et socialisation* n° 33.



## Oasis

Une école parisienne prend le développement durable très au sérieux

À l'école de la Saïda, située dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cela faisait plusieurs années que l'équipe enseignante conduisait des activités autour de la biodiversité. Elle avait même un petit jardin pédagogique. En 2007, alors que la mairie envisageait une rénovation du bâti scolaire, le projet a été élaboré en concertation avec la communauté éducative. Il a été décidé de faire les choses en grand avec une réhabilitation des locaux selon des normes de haute qualité environnementale, mais aussi avec un travail sur un vrai projet d'école pour accéder au label *éco-école* (lire p. 18). Côté bâtiment, l'élémentaire a été livrée en 2013, 2015 pour la maternelle. « Les enfants ont été associés au projet architectural et ont fait une série de propositions », précise Pascale Sylvain-Sacy, la directrice de l'élémentaire. Ils ont ainsi obtenu la végétalisation des murs, l'installation de panneaux photovoltaïques, d'un jardin zen et d'une mare sur le toit, ainsi qu'une extension à 400 m<sup>2</sup> du jardin. Bien sûr, le choix de matériaux écologiques a été fait pour tous les aménagements intérieurs. Un système de ventilation interne et des pare-soleils en bois sont installés devant les fenêtres. Résultat : « L'école n'a par exemple pas eu à souffrir de la canicule en juin dernier », indique Pascale.

### UNE ÉCO-CITOYENNETÉ EN CONSTRUCTION

Côté label, « il s'est agi, à partir d'un diagnostic partagé, de concevoir une série d'actions liées à la biodiversité qui

## 3 QUESTIONS À...

«UNE APPROCHE  
TRANSDISCIPLINAIRE»

Olivier Morin,  
maître de conférences  
en didactique des  
questions socialement vives  
en sciences et éducation  
au développement durable  
à l'université Lyon 1

et conséquences possibles de choix passés ou à venir. Dans les enseignements français du premier et du second degré, il avait été décidé de ne pas développer une nouvelle discipline, qui aurait pu s'appeler « sciences de l'environnement », mais au contraire de privilégier une approche transdisciplinaire. Par exemple, le débat actuel sur l'usage de pesticides en agriculture à proximité ou non des habitations peut être une opportunité en classe de découvrir ou de mobiliser des savoirs de biologie et d'écologie, comme les conditions de croissance des végétaux ou la compétition entre espèces. Mais cela fait aussi appel à l'approche systémique des sciences humaines (histoire, géographie, économie) et à la discussion (EMC, philosophie) des valeurs que nous souhaitons partager.

## 1.

«ENSEIGNER AU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE», C'EST-À-DIRE ?

L'important pour les enseignants est d'amener les élèves à reconnaître que nos sociétés ont fait, font en permanence des choix, mais aussi que d'autres choix sont possibles. Il s'agit d'aider à comprendre les contextes particuliers dans lesquels des orientations sont choisies, de mesurer les moyens d'action dont on dispose pour renouveler ou réajuster ces choix. C'est ici que les disciplines apportent des clés de compréhension. La durabilité peut être intégrée et questionnée au quotidien dans l'enseignement en développant deux compétences : la réflexion critique et l'engagement, quelle que soit la discipline. Et ceci va bien au-delà de la sensibilisation à l'environnement ou de l'incitation aux « éco-gestes ». Il faut viser la participation et la créativité des élèves face aux enjeux d'avenir, en leur donnant les moyens et l'envie d'agir collectivement.

## 2.

COMMENT ARTICULER  
AVEC LES DISCIPLINES  
SCOLAIRES ?

Cette articulation émerge dans la construction du sens à attribuer aux situations environnementales authentiques que les élèves perçoivent, celles pour lesquelles l'histoire, la géographie, l'économie, les sciences de la vie, la philosophie... éclairent les causes

## 3.

## QUELLE FORMATION ?

Il faut faire vivre aux enseignants des situations comme on voudrait qu'ils les fassent vivre à leurs élèves. Avec des démarches d'enquêtes, des projets qui privilégient les sorties sur le terrain, aident à comprendre les rétroactions et les mécanismes de choix collectifs. À poser les apprentissages à partir de problématiques proches comme « Doit-on construire un plus grand parking sur le campus ou alors rendre plus compliqué l'accès en voiture pour privilégier les déplacements doux ? » Il s'agit bien d'apprendre à questionner ensemble les normes de nos sociétés et les valeurs qui sous-tendent nos choix collectifs, sans dogmatisme, mais avec toute la précision et la richesse des savoirs disciplinaires. Elle doit permettre aux enseignants de maîtriser ces savoirs-clés, mais aussi les aider à identifier les besoins de savoirs générés par les questions vives de l'actualité.



SAVEZ-VOUS planter les choux ?

associent enseignants, élèves, parents et associations partenaires», détaille Aline Chaigeau, directrice de la maternelle. Chaque classe développe son action qu'elle partage ensuite avec les autres. Ici, ce sont des nichoirs, là, un hôtel à insectes. Ailleurs, un apiscope abrite un essaim d'abeilles. Et le jardin pédagogique, avec ses arbres, ses carrés de légumes et son poulailler, fait l'objet d'une attention constante. Pour Christelle Hugron, une maîtresse de la maternelle, le travail sur le vivant, sur la biodiversité, est au cœur du projet. Il s'agit bien, « dans ce milieu hyper urbain, de reconnecter les enfants à la nature. » Valérie Rguieg, maîtresse de CM2, ajoute que « si un élève s'intéresse à son environnement, en prend soin, ça l'aide à se sentir acteur, à être en responsabilité. » Et ce, jusque dans les gestes du quotidien. Les classes sont équipées de poubelles papier ainsi que de bio-boîtes pour collecter les déchets organiques qui rejoindront le composteur du jardin. Les dimensions de solidarité, nécessaires à la labellisation éco-école, sont aussi prises en compte. « Une association locale de personnes handicapées vient dans l'école et organise des ateliers handisports », explique Valérie. La classe de CP, elle, accueille un jeune chien guide d'aveugles où il est « socialisé » durant plusieurs mois avant de partir en formation. Autant de choses qui, dans et hors la classe, participent d'une formation à l'éco-citoyenneté. « Et nous n'en sommes qu'aux prémices, avertit Christelle. Nous souhaitons développer le travail sur le tri, le gaspillage de l'eau, l'énergie, notre impact sur l'environnement et le réchauffement climatique. Qu'à partir des enfants, ça infuse aussi dans les familles qui au départ ne sont pas forcément sensibles à ces sujets. » Parce qu'il y a urgence...



© Millerand/NAJA

# Durablement transversal

C'est dans toutes les matières que Floriane Guilbart fait prendre conscience à ses élèves, de la nécessité du développement durable.

Une bonne dose d'histoire, et particulièrement les débuts de l'industrialisation en France, quelques leçons de sciences avec recherches et expériences, des écrits de travail en français mais aussi un sondage pour faire vibrer le vivre-ensemble, sans oublier les pourcentages. Voilà le cocktail d'apprentissages qui irrigue l'enseignement au développement durable dans la classe de CM1 de Floriane Guilbart à l'école Cousteau de Troyes. Elle qui est plongeuse par ailleurs et observe au masque, la nature et l'impact de l'action humaine, est aussi formatrice et membre d'un groupe départemental de recherche-action en sciences. L'an dernier « sa plongée » historique avec sa classe avait abouti à un parcours pour les enfants dans le Troyes industriel du XIX<sup>e</sup> siècle avec visite, questionnaires et jeux sur l'application *Guidigo*. C'est après cette visite qu'elle aborde désormais le travail autour de l'effet de serre et du réchauffement climatique. Des écrits courts, tournés vers l'EDD, lancent la réflexion : « *Sur la planète Terre, vu l'éloignement du soleil, il devrait faire -18° C. Or il fait en moyenne 15° C. À votre avis que se passe-t-il à la surface de la Terre ?* » D'autres écrits de travail révéleront les représentations des élèves sur l'industrialisation et ses effets. C'est l'étude de documents, les vidéos, mais surtout les expériences dans la classe

avec les cloches à vide ou les fours solaires qui vont permettre de faire le lien, le tout sous l'impulsion d'Isabelle Vas-seur, coordinatrice du centre pilote *La main à la pâte* de Troyes. « *Grâce aux courbes de climat depuis le début de l'industrialisation, les élèves ont pu faire le lien entre l'utilisation accrue du charbon et l'élévation des températures. Ils se sont rendus compte que les activités humaines ont créé un effet de serre additionnel !* », s'enthousiasme Floriane.

## DES ÉCO-GESTES AU DD

L'école de 14 classes située en Rep est engagée dans plusieurs activités écologiques avec des associations (Vigie-Nature, TerraCycle...): compost de la cantine pour le jardinage, récolte de données scientifiques, visite de la chaufferie bois-paille, conférence sur le climat... Elle est particulièrement active sur le tri des déchets. Chaque classe met en place des poubelles différenciées, même pour les colles et les feutres qui bénéficient d'un recyclage particulier, et procède à une pesée des déchets qui sera effectuée plusieurs fois dans l'année. Au-delà des activités en sciences ou en mathématiques, c'est une prise de conscience de comportements plus durables qui est visée. C'est justement le but du sondage que la classe de CM1 vient de concocter et de distribuer (en 100 exemplaires, c'est plus facile pour les pourcentages !) dans leur école mais également dans l'école voisine. À travers une série de questions autour des déchets, des habitudes de transports ou de consommation d'eau et d'électricité, les élèves cherchent à savoir « *comment à notre petit niveau, nous pouvons avoir des actions qui font du bien à la planète, tout en continuant à vivre normalement* ».

en  
bref

## ÉCO-ÉCOLE

Implanté en France depuis 2005, par l'association *Teragir*, *Éco-école* est un programme d'éducation au développement durable proposé aux établissements scolaires. Biodiversité, déchets, eau, énergie, climat ou encore solidarité : autant de thématiques qui peuvent être développées, avec un accompagnement pas à pas par une équipe professionnelle, des relais locaux et une banque de ressources pédagogiques. Toutes les informations sur **ECO-ECOLE.ORG**

## CANICULE, UNE CELLULE, WHAT ELSE ?

Lors du nouvel épisode caniculaire fin juin, le SNUipp-FSU au sein d'une intersyndicale a interpellé le ministère de l'Éducation nationale pour « *anticiper au mieux les incidences des évolutions climatiques tant sur les élèves que les personnels* ». Depuis, une cellule ministérielle sur le bâti scolaire a été créée mais pour l'instant très peu d'informations ont filtré sur ses éventuels travaux.

## SEMER DES "GRAINE"

Le réseau *École et nature*, association agréée par le ministère, est constitué de multiples GRAINE, Groupes régionaux d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement. Des groupes à l'écoute des écoles pour soutenir leur projets en faveur de la préservation de l'environnement : interventions en classe, fiches pédagogiques, sorties... **RESEAU ECOLEETNATURE.ORG**

# “Changer de priorités”



© Olivier Vogelsang

Face aux défis écologiques, l'école a son rôle à jouer, rappelle Daniel Curnier, mais cela nécessite des changements de grande ampleur.

## FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES, QUEL RÔLE PEUT AVOIR L'ÉCOLE ?

**DANIEL CURNIER :** L'école en France, en Suisse et dans les autres pays de l'OCDE doit jouer son rôle dans la transition écologique. Pour cela, il faudrait engager trois niveaux de changement. Le premier, l'évolution des contenus d'apprentissage, a débuté. Le deuxième niveau consiste à promouvoir les outils dont auront besoin les futurs citoyens pour participer activement à cette transition écologique. Cela nécessite de permettre aux élèves de développer, comme le prône l'Unesco, des compétences de pensée complexe, de pensée critique, de pensée prospective et transformative, de réflexion éthique ou de passage à l'action. Le troisième niveau de changement nécessaire est celui de la structure même du système éducatif comme les grilles horaires, les modalités d'évaluation.

## Y A-T-IL UNE ÉVOLUTION DANS CE SENS ?

**D.C. :** Actuellement l'école, à l'image de l'ensemble de la société, commence à agir. Les questions environnementales sont de plus en plus présentes dans les programmes. On a renforcé le travail sur la biodiversité ou les changements climatiques. Les éco-gestes sont également encouragés : tri des déchets, économies d'énergie, action sur l'alimentation, les transports... Néanmoins, il y a un décalage temporel entre ce que nous dit la science sur les dégradations de l'environnement depuis 50 ans et les évolutions actuelles. Cela reste des mesures à impact très faible et dépendant des volontés locales. Éduquer en vue d'une transition écologique n'est pas la

priorité des ministères. Cela est souvent présenté comme « l'une des priorités », comme l'a fait Jean-Michel Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée mais sous la pression de la rue. Dans la réalité, cette priorité écologique est vite diluée dans un projet éducatif orienté vers le lire, écrire, compter, manier le numérique, soit les compétences de base à donner aux futurs travailleurs pour qu'ils soient productifs dans un système de plus en plus robotisé.

## QU'EST-CE QUI MANQUE ?

**D.C. :** Ce qui pêche principalement, c'est de ne pas agir sur la structure même du système éducatif. Tant qu'on aura un temps scolaire découpé en séances de 45 minutes, un déséquilibre dans les disciplines et une évaluation centrée sur les langues et les maths, nous ne progresserons pas. Il faut des espaces pour travailler l'interdisciplinarité, une ouverture de l'école sur le monde. Fondamentalement, il faut changer de priorités éducatives pour former des citoyens capables de mener cette transformation sociétale. Un des grands défis est de faciliter la collaboration entre enseignants pour bâtir des projets, et pas seulement lors de « semaines spéciales environnement ». Pour

cela il faut du temps de concertation et donc revoir le temps de travail enseignant et la formation.

## QUELLE ARTICULATION AVEC LES AUTRES ACTEURS ?

**D.C. :** L'école est le lieu de la lenteur, là où se construisent les citoyens à venir, avec un horizon à 20 ans, elle ne peut donc pas être la seule responsable d'un tel changement. Les autres secteurs doivent changer plus rapidement : l'industrie, la finance, les institutions politiques, l'agriculture... Il faut en outre réfléchir à comment l'école interagit avec les collectivités et les acteurs locaux. Longtemps elle a été considérée comme un lieu sécurisé d'apprentissage. Il faut conserver une partie de cette protection mais ménager des espaces de rencontres et de projets avec la mairie, les associations... Si l'on veut que nos futurs citoyens développent une capacité à agir, ils doivent pouvoir s'entraîner. Ce n'est pas à eux de changer le

### BIO

**Daniel Curnier,** chercheur suisse en sciences de l'environnement, auteur d'une thèse et de nombreux articles sur le rôle de l'école dans la transition écologique.

monde mais ils peuvent déjà participer à changer leur environnement proche, en collaboration avec les adultes. Des actions sont à mener également sur le bâti scolaire. On ne peut pas enseigner à des élèves un idéal de neutralité carbone dans des lieux qui sont aux antipodes de ce discours. Il est aussi essentiel d'agir sur la dimension fortement symbolique de l'alimentation : cantines bio, circuits courts, préparation des repas par des apprentis cuisiniers plutôt que par des entreprises privées. Avec un tel volume de commandes, l'État peut peser sur l'approvisionnement et les techniques agricoles.

## “Faciliter la collaboration entre enseignants pour bâtir des projets et pas seulement lors de semaines spéciales”

# Le SNUipp-FSU lance l'Observatoire du métier enseignant

Doutes, questionnements, empêchements  
de faire notre métier dans la classe, dans l'école...  
Manuels, méthodes, guides...  
Prescriptions, injonctions, pressions,  
multiplication des tâches... **Témoignez !**

**PARTAGEZ VOS EXPÉRIENCES,  
DÉSACCORDS, RÉFLEXIONS  
OU ACTIONS DE RÉSISTANCE.  
DÉFENDONS ENSEMBLE  
NOTRE MÉTIER.**

Pour cela, le SNUipp-FSU lance  
l'Observatoire du métier enseignant :  
<https://observatoire.snuipp.fr/>  
à l'issue de son Université d'automne 2019.

Des ressources ainsi que deux onglets  
« je témoigne » et « j'alerte » à disposition  
de toute la profession.



**REPENSER  
L'ÉCOLE AVEC  
CELLES ET  
CEUX QUI  
LA FONT AU  
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?**

# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE  
**22**

Liberté  
pédagogique

PAGE  
**26**

Droits de  
l'enfant

PAGE  
**28**

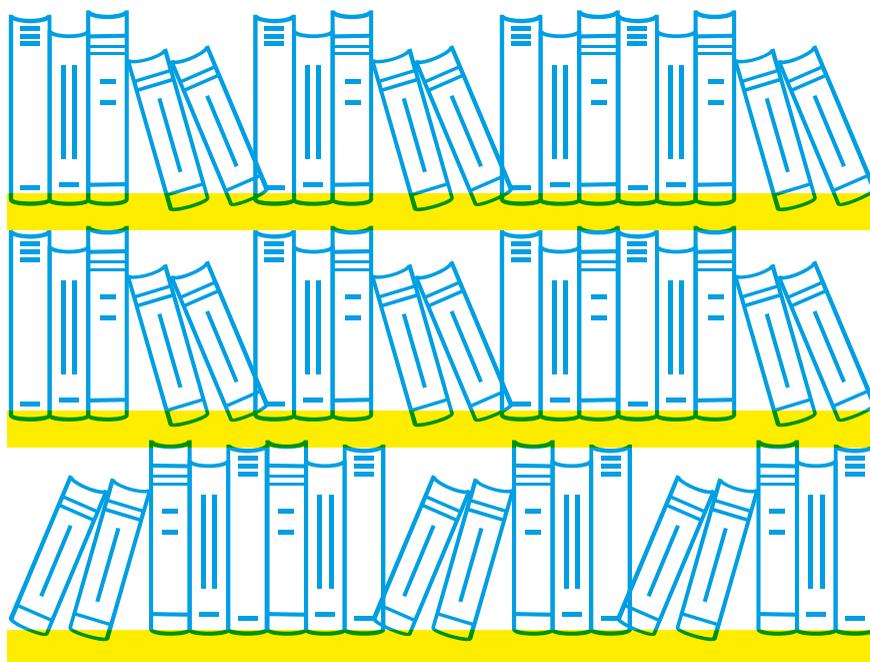
Îles et elle



# PÉDAGOGIE, J'ÉCRIS TON NOM...

L'avalanche de guides et recommandations depuis la rue de Grenelle interroge l'exercice de la liberté pédagogique. Mais que recouvre exactement cette notion ?

«*La liberté pédagogique n'est pas l'anarchie pédagogique*», affirmait tout de go Jean-Michel Blanquer dans une interview accordée au journal *Le Parisien* en avril 2018. Un slogan qui pourrait prêter à sourire tant il est éloigné du quotidien des enseignantes et des enseignants des écoles, et s'il n'était pas suivi dans le même temps d'annonces sur la publication de recommandations pour choisir entre des «*manuels sur l'enseignement de la lecture qui ne se valent pas tous*». Ainsi donc un ministre de l'Éducation nationale entendait remettre en cause un des fondements de l'exercice du métier qui repose notamment sur le libre choix des outils, des méthodes et des manières d'enseigner pour conduire les apprentissages des élèves fixés par les programmes de l'école. Un libre choix qui ne relève pas d'une définition libérale, une sorte de «*chacun fait ce qu'il veut*», mais qui bien au contraire s'appuie sur l'expertise des praticiens et des praticiennes de terrain qui doivent «*être en état de choisir, parmi les connaissances et parmi les méthodes, celles qui répondent aux besoins et aux facultés de leurs élèves*», indiquait Ferdinand Buisson dans son fameux



dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire paru en 1887.

## INITIATIVE ET RESPONSABILITÉ

Les fondateurs de l'école républicaine avaient bien mesuré que l'exercice du métier nécessitait «*d'accoutumer les enseignants à prendre eux même l'initiative et la responsabilité de la direction des enseignements*», comme le proclamait Jules Ferry. Dans une de ses lettres aux instituteurs, il allait même plus loin : «*réunissez-vous, discutez de pédagogie et du métier, prenez des initiatives, participez à la réforme, contribuez à l'élaborer*». Des recommandations bien éloignées des animations pédagogiques pilotées actuellement depuis le ministère et centrées sur des objets exclusifs ou

encore des guides et bonnes recommandations édités par la rue de Grenelle (lire ci-contre). «*Imaginerait-on un ministre de la santé expliquer en huit pages comment on doit ausculter un malade, ou un ministre de l'Agriculture comment on doit faire les labours*», relève avec humour Claude Lelièvre, historien de l'éducation, dans un entretien accordé à *Fenêtres sur cours* pour son numéro spécial Université d'automne 2019. Car si «*la liberté pédagogique n'est pas inscrite dans le statut des PE, elle en constitue le cœur du métier*», rappelle l'historien. «*Elle s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous*

le contrôle des membres des corps d'inspection», indiquait la loi d'orientation pour l'avenir de l'école en 2005. Cette définition reprise dans la loi de 2013 est toujours en vigueur.

## LIBERTÉ ET CONTRÔLE

Pour autant, la liberté empêche-t-elle le contrôle ? « *Certainement pas* », répond Paul Devin, secrétaire général du SNPI, syndicat des personnels d'inspection de la FSU. Mais, ajoute-t-il, « *la pratique professionnelle enseignante, essentiellement solitaire, conduit à accepter qu'elle repose en grande partie sur la confiance que l'institution fait à ses agents* ». Et si, précise-t-il, « *un accompagnement est nécessaire et souhaitable il ne pourrait se confondre*



**PHILIPPE MEIRIEU,** professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2. Son ouvrage *Lettre à un jeune professeur* vient d'être réactualisé (2019, ESF).

## EST-IL POSSIBLE D'ENSEIGNER SANS LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ?

« Oui, bien sûr ! La plupart des systèmes totalitaires refusent toute liberté pédagogique : ils imposent à leurs enseignants d'être de simples exécutants. Nous en avons de nombreux exemples dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Et c'est encore vrai aujourd'hui, que ce soit dans des régimes libéraux qui imposent de préparer de manière stakhanoviste les tests PISA ou dans des régimes autoritaires qui confondent « éducation » et « endoctrinement »... Mais, dans une démocratie qui

avec une intervention injonctive. Il doit au contraire inciter les enseignants à procéder eux-mêmes aux analyses nécessaires pour identifier leurs pratiques qui s'éloigneraient de l'intérêt général et procéder aux réajustements indispensables ». Une responsabilité individuelle mais aussi collective qui doit trouver sa source dans « *un travail collectif* » affirme Nicole Grataloup du GFEN\*. Car il faut, complète-t-elle, « *prendre conscience de toutes les dimensions du métier, de la façon dont elles peuvent entrer en conflit, de la façon dont chacun les vit, pour pouvoir conquérir ainsi son libre exercice* ».

LAURENT BERNARDI

\* Groupe français d'éducation nouvelle, dans le numéro 173 de la revue *Dialogue*.

doit apprendre aux élèves à « penser par eux-mêmes », cette confusion est inacceptable : des enseignants assujettis ne peuvent former des élèves émancipés ! La formation à la liberté suppose de concevoir la classe comme un espace-temps où le maître saisit les occasions pour mobiliser les élèves, ajuste en permanence ses propos et attitudes en fonction de réactions imprévisibles, décide de ce qui peut être le plus opérant, observe et régule ce qui se passe.

## EST-ELLE AUJOURD'HUI D'AVANTAGE MENACÉE ?

Officiellement non ! Elle est inscrite dans nos textes fondateurs. Mais l'idéologie des « données probantes » peut l'éroder : au nom de « l'efficacité » et de la vérification expérimentale, on finit par voir dans la liberté pédagogique du maître non plus un atout mais un obstacle à l'uniformisation des pratiques qu'on voudrait imposer. Il faut interroger la notion d'« école efficace » :

efficace pour qui ? Efficace pour quoi ? Si c'est « efficace pour dépersonnaliser la relation pédagogique », il faut vraiment s'inquiéter. La vieille songerie d'un enseignement par des robots évacue la dimension éthique du métier et néglige la question du désir d'apprendre. Et, en réalité, elle ne profite qu'aux élèves qui ont eu la chance de vivre de belles relations pédagogiques grâce à leur entourage familial.

## COMMENT RÉSISTER ?

En faisant de tous les enseignants des « enseignants-chercheurs » sur leur métier, en développant le travail d'équipe et les échanges de pratiques, en investissant la question de l'évaluation pour ne pas se laisser piéger par des critères standardisés purement quantitatifs. Et il faut absolument impliquer les parents dans cette réflexion pour en faire de vrais alliés d'une éducation authentiquement émancipatrice. PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.

## LA RIPOSTE

C'est le titre de l'ouvrage de Philippe Meirieu publié aux éditions Autrement (2018). Un plaidoyer pour réhabiliter la pédagogie face aux sirènes des neurosciences et des « bonnes vieilles méthodes ».



## OBSERVATOIRE DU MÉTIER

C'est le nom de la plateforme en ligne que met à disposition le SNUipp-FSU afin de recueillir les témoignages de prescriptions abusives, d'empêchements d'agir mais aussi les réussites du quotidien. Témoignez sur observatoire.snuipp.fr.



27 c'est le nombre de pages des programmes et instructions pour l'école élémentaire de 1985, contre près de 200 pages pour les programmes actuels de cycles 2 et 3.



## SUIVRE LE GUIDE

Programmes simplifiés, notes au BO, guides orange pour le CP et le CE1... depuis plus de deux ans la rue de Grenelle n'a pas chômé pour remettre au centre de la classe le fameux « lire, écrire, compter et respecter autrui ». Des savoirs fondamentaux, souvent réduits au seul déchiffrer-compter et auxquels est venu s'ajouter récemment un *Vademecum de pilotage des classes dédoublées 100% de réussite en CP et CE1*. Disponible sur *Éduscol* depuis le 13 septembre dernier, ce document de 55 pages ne laisse que peu de marge de manœuvre aux équipes de circonscription qui devront « garantir l'appropriation et la compréhension par tous » des différents guides par un « plan d'action structuré » en prévoyant « des approfondissements successifs ». Le chapitre 1 donne le ton puisqu'il s'agit de « rétérer les contenus d'enseignement et les pratiques aux préconisations nationales ». Ou comment, autrement dit, ériger au rang de programme des préconisations qui masquaient donc bien leur nom. *Outils, grilles, protocoles, observables, trames* viennent alimenter tout au long du vademecum « la communication stratégique et la posture professionnelle de l'équipe de circonscription au service de la conduite du changement ».

**SALONS EN UN** : le 21<sup>e</sup> Salon européen de l'éducation se tiendra porte de Versailles du 20 au 24 novembre. Il comporte une partie professionnelle *Educat'ec éducative* du mercredi au vendredi mais aussi une partie publique, gratuite, du vendredi 22 au dimanche 24 novembre avec le salon de l'étudiant, l'aventure des métiers et le salon de l'Onisep. Formation et orientation des jeunes seront au cœur de ces journées. [SALON-EDUCATION.COM](http://SALON-EDUCATION.COM)

## OZP ± PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'Observatoire des zones d'éducation prioritaire organise son 12<sup>e</sup> séminaire samedi 30 novembre à Paris, ouvert à l'ensemble des partenaires de l'éducation prioritaire. L'OZP y présentera les premiers résultats de son bilan qualitatif car à l'heure où le ministère entend modifier la carte de l'éducation prioritaire, il est urgent de construire des propositions. Interviendront des membres de son conseil scientifique comme Anne Armand ou Jean-Yves Rochex. Le SNUipp-FSU s'en fera l'écho. Pour participer, envoyer un mail à [OZP@OZP.FR](mailto:OZP@OZP.FR)



© Millerand/NAJA



### FÊTES DE FIN D'ANNÉE RIME AVEC PRÉPARATION ET DÉGUSTATION

de truffes et sablés pour bon nombre d'écoles. Contrairement aux idées reçues, nul texte n'interdit les activités de cuisine ou d'en consommer les résultats, en prenant compte bien sûr les PAI des élèves. Une seule circulaire\*, *La sécurité des aliments: les bons gestes*, liste les conduites à tenir lors de l'achat, du transport et de la fabrication des aliments pour limiter les risques de contamination. \*Circulaire n°2002-004 du 3-1-2002

© Millerand/NAJA

# COURTS

## ÉDUCER AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Twitter et l'UNESCO s'associent dans la publication d'un guide d'éducation aux médias « *Enseigner et apprendre avec Twitter* » pour accompagner enseignantes, enseignants, élèves et parents dans l'utilisation des réseaux sociaux. De nombreux sujets y sont abordés comme l'empreinte numérique, les règles de bonne conduite ou encore le cyber-harcèlement. Un outil dont la finalité n'est autre que « *donner naissance à une nouvelle génération de citoyens informés, autonomes et engagés* ».

## QUE LA LUMNI SOIT

« *LUMNI sera la plateforme réunissant tous les contenus pédagogiques de l'audiovisuel public français à destination des 3-18 ans* », a annoncé fin octobre l'Institut national de l'audiovisuel (INA), à l'initiative avec de nombreux partenaires éducatifs. L'objectif est de réunir les contenus jusqu'ici dispersés dans chaque média pour constituer « *un accès libre et gratuit à la culture, au savoir et à la connaissance* ». Vidéos, enregistrements audio seront mis à disposition pour construire les cours, les « *prolonger et comprendre le monde qui nous entoure* ».

## NOUS AUTRES CONTRE LE RACISME

Le 5<sup>e</sup> concours national *Nous autres* est ouvert à toutes les classes de la maternelle à la 6<sup>e</sup>. Créé par la fondation Lilian Thuram avec plusieurs partenaires, il a pour objectif « *d'aborder en classe, de façon ludique et pédagogique, la déconstruction du racisme* » en créant une œuvre artistique, théâtrale, musicale... sur le thème « *la défense de l'égalité entre tous les êtres humains* ». Inscription et dépôt des œuvres avant le 7 février sur [CONCOURSNOUSAUTRES.FR](http://CONCOURSNOUSAUTRES.FR)

## LA MATERNELLE EN 15 JOURS



Du 18 au 30 novembre, l'AGEEM organise pour la onzième année consécutive la quinzaine de l'école maternelle. Une occasion de valoriser la pédagogie spécifique de l'école maternelle, de donner à voir et à comprendre ses pratiques particulières. Films, diaporamas, classes ouvertes... Ouvrir l'école pour montrer l'ordinaire des classes, c'est toute une ambition ! Des pistes de travail pour participer à l'événement sur le site de l'AGEEM : [HTTPS://AGEEM.FR](https://ageem.fr)

## YAK'ACTIVITÉS

*Yakamédia*, c'est la nouvelle médiathèque de ressources pédagogiques des Céméa, rassemblant tout le patrimoine éducatif à destination des classes, des centres, des familles. Organisée autour des verbes-clés « *animer, comprendre, échanger* », elle propose des idées d'activités autour des médias et du numérique, de l'environnement, de la culture... mais aussi des textes de référence et des témoignages de terrain. [YAKAMEDIA.CEMEA.ASSO.FR](http://YAKAMEDIA.CEMEA.ASSO.FR)

## JEAN-MICHEL ZAKHARTCHOUK.



Agrégé de lettres modernes, rédacteur aux *Cahiers pédagogiques* et auteur de *Enseigner avec les erreurs des élèves* (2019, ESF sciences humaines)

## 1. QUELLE PLACE DE L'ERREUR DANS LES APPRENTISSAGES ?

Globalement, l'erreur a longtemps été considérée comme quelque chose à éviter, une « faute » à corriger, effacer et non pas à exploiter. Il y avait aussi l'idée qu'il ne fallait absolument pas montrer aux élèves des écrits avec des erreurs de peur qu'ils s'en imprègnent. C'est une conception très primaire de la mémorisation qui serait un appareil photo. Les recherches en sciences cognitives ont montré que c'était bien plus complexe. Dans les faits, la pratique enseignante est plus nuancée, de nombreux enseignants prennent en compte les erreurs des élèves, déjà pour des raisons psychologiques, ne pas stresser, décourager mais aussi parce qu'elles sont une étape dans les apprentissages. Pour apprendre, on ne réussit pas du premier coup et il est parfois nécessaire de se tromper, d'utiliser les brouillons que je préfère appeler « écrits de travail ».

## 2. COMMENT PEUVENT-ELLES ÊTRE UTILES ?

L'erreur est une manière

d'observer les élèves en fonctionnement.

Parfois, les réussites ne disent pas grand' chose. Cela peut être par hasard ou parce que les élèves répètent une règle mécaniquement. Donner un exercice plus difficile aide les élèves à se confronter à la complexité et non à l'éviter et à mieux comprendre ce qui se passe dans leur tête. Par exemple, le jeune enfant qui dit « j'ai perdu » ne fait qu'adapter une règle qui fonctionne pour « vendre ». Cela permet d'engager la discussion et de l'amener à comprendre plutôt qu'en assénant la règle. De même lorsque les élèves utilisent la règle du « s » au pluriel pour tout, même au verbe. Souvent nous fonctionnons par stéréotypes ou généralisations abusives : comme 3 est plus grand que 2, le premier réflexe est de penser qu'1/3 sera plus grand qu'1/2. Il est donc important de créer des situations de réflexion qui amènent les élèves à dépasser leurs représentations premières, de développer une culture du raisonnement.

## 3. UN EXEMPLE EN CLASSE ?

En orthographe, il est intéressant de partir de textes que les élèves ont écrits et de les laisser échanger sur des mots qu'ils n'ont pas tous orthographiés de la même façon, ce qu'on a appelé la « dictée négociée » mais qui est plutôt une dictée réfléchie ou coopérative. Cette pratique les amène à analyser, argumenter et comprendre pourquoi on écrit « ils mangent » et non « ils manges ».

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



## UNE EXPO POUR LES DROITS

Découvrir les droits de l'enfant mais aussi les expérimenter concrètement dans le quotidien de la classe.

«*La Convention internationale des droits de l'enfant permet de connaître les droits des enfants, de tous les enfants. Ils doivent être garantis par le maître, les parents, nous-mêmes, mais aussi la police, ou le maire*». C'est ainsi que démarre l'échange entre les élèves de la classe de CM2 d'Éric Zeder de Langevin 2, école en REP d'un quartier populaire de Vallauris dans les Alpes-Maritimes. Ce matin l'emploi du temps est bousculé. Les élèves ont reçu la semaine précédente une commande de l'enseignant afin de préparer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Ils doivent réaliser une exposition pour les autres élèves de l'école afin de mieux la faire connaître. Cinq groupes de

travail ont été constitués et chacun doit traiter d'un droit spécifique. Les thèmes ont été choisis par l'enseignant et les élèves travaillent à partir de fiches-outils conçues et réalisées par l'UNICEF.

### DES DROITS À L'AFFICHE

Droit à l'identité, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à la protection et droit à la participation, chaque équipe démarre le travail à la recherche des mots clés permettant de présenter le droit mais également de montrer des exemples de non-respect de ce droit. Munis d'une affiche-brouillon, les élèves écoutent Éric leur préciser le calendrier. Deux autres séances sont prévues et le travail sera peaufiné à la rentrée des vacances d'automne. Chacune des fiches de l'Unicef évoque les articles de loi de la Convention, donne quelques chiffres, relate une histoire d'enfant et réalise un focus sur le respect de ce droit en France. L'histoire d'Alhaji, enfant soldat enlevé, drogué et obligé de se battre marque beaucoup le groupe qui travaille sur le droit à la protection. Luca propose de dessiner un bouclier pour symboliser

ce besoin essentiel, pendant qu'à côté le groupe qui travaille sur le droit à la santé découpe l'image d'un enfant malade dans les bras de sa mère. Dans le couloir, Adam, Mariam, Ilyes et Aïcha ont dessiné une silhouette remplie d'un gros point d'interrogation. Mariam explique que si un enfant n'est pas déclaré à la naissance il n'existe pas. Sans identité, il ne pourra aller à l'école par exemple. Dans la pièce d'à côté Mohammed Ali tient le stylo et note sous la dictée les pays qui ne permettent pas aux enfants d'exprimer leur opinion.

### LE POISSON ROUGE

Tous ces droits, les élèves semblent les manipuler avec une certaine aisance. Peut-être parce que la semaine précédente le conseil de la classe a réfléchi aux besoins à prendre en compte du poisson rouge qui allait être accueilli. Le maître en a profité pour faire le lien entre les besoins du poisson, ceux des humains et les droits qui en découlent. «*Certains ont même proposé que le poisson rouge puisse être délivré si on sentait qu'il était malheureux*»,

raconte en souriant Éric. Au retour de la récréation, c'est justement le temps du conseil. La présidente, assistée d'une secrétaire ouvre la séance et présente les sujets à l'ordre du jour. Aujourd'hui sera notamment discuté le contenu des prochaines séances d'EPS. «*Le droit à la participation est essentiel dans ma pédagogie et je pars du principe que, pour tout ce que l'on fait en classe, ils doivent être partie prenante*», explique Éric. «*Former des futurs citoyens c'est leur apprendre à*

*argumenter, à débattre, à entendre l'avis de l'autre*», ajoute-t-il. «*Dans toutes les situations pédagogiques que je mets en place, ils ont le droit de donner leur avis, je dois le prendre en compte mais je dois aussi leur dire quand ce n'est pas possible. Au conseil je n'ai qu'une voix mais je conserve un droit de véto. Respecter les droits de l'enfant c'est aussi exercer ce droit de véto et se porter garant de la continuité des apprentissages*», conclut-il.

LAURENT BERNARDI

## “LE DROIT À LA PARTICIPATION EST ESSENTIEL”



**JEAN LE-GAL\***, instituteur, praticien de la pédagogie Freinet et maître de conférences en sciences de l'éducation.

et assumer des responsabilités.

### COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE L'ACCOMPAGNER ?

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, les expériences menées par des pionniers de l'éducation nouvelle, Korczak, Neil, Makarenko, Pistrak, Freinet... nous ont appris comment permettre aux enfants de participer aux décisions collectives, en donnant leur avis, à s'engager dans des projets collectifs réels en les accompagnant à prendre des responsabilités qui marquent leur appartenance à la communauté et à organiser une discipline éducative et participative. Cette éducation à la citoyenneté par la pratique doit être conçue comme une dynamique, une construction permanente. Elle gagnerait à devenir une coéducation citoyenne par une coopération entre tous les acteurs des temps de l'enfant.

### COMMENT S'Y METTRE EN CLASSE ?

On peut partir d'un projet collectif qui rend nécessaire l'échange, la

réciprocité, la coopération et la participation. Il permettra d'entrer dans un processus de prise de décisions, d'organiser l'exercice du droit à la parole et la gestion collective des problèmes qui vont se poser. Ensuite, d'autres projets, la gestion des conflits... amèneront la création d'un conseil permanent qui doit se réunir régulièrement. Il faut avancer progressivement et affirmer clairement que permettre aux enfants d'exercer des droits et des libertés ce n'est pas les laisser-faire. Cela suppose au contraire des limites et des contraintes qui doivent poser les transgressions et leurs conséquences. C'est une marche en avant tâtonnée. Il est donc important de ne pas rester seul et d'analyser avec d'autres ses premières tentatives. La participation démocratique des enfants et l'exercice de leurs libertés, exigent une recherche permanente.

PROPOS RECUEILLIS PAR L. B.

\* Il est l'auteur de l'ouvrage : *Les droits de l'enfant à l'école. Pour une éducation à la citoyenneté*, chez Boeck&Belin, Bruxelles 2002.

### L'ÉLÈVE EST-IL DÉJÀ UN CITOYEN OU UNE CITOYENNE ?

L'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît aux enfants le droit de participer aux décisions qui les concernent. Cela permet à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans une recommandation aux États-membres, d'affirmer que «*la participation est un droit fondamental du citoyen et que les enfants sont des citoyens*». Cette conception d'une «*citoyenneté participative*» implique qu'un citoyen actif et responsable doit faire entendre son avis, proposer des projets et des solutions aux problèmes, s'associer aux débats et aux prises de décision, élaborer des règles de la vie collective

## RESSOURCES

### UN SITE

À destination de tous les professionnels intervenant auprès de jeunes publics, le site *Éducadroit* donne des pistes pour sensibiliser les enfants et les jeunes à leurs droits. Un projet lancé par le Défenseur des droits qui souhaite également favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.

[HTTPS://EDUCADROIT.FR](https://educadroit.fr)

### UN KIT

À l'occasion des 30 ans de la CIDE, ATD Quart Monde et de nombreux partenaires dont le SNUipp-FSU ont élaboré un kit pédagogique contenant de nombreuses activités pour aborder la question des droits de l'enfant en classe et ailleurs. À retrouver sur [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR)



### UNE PLATE-FORME

Pauvreté, travail des enfants, égalité filles-garçons, cyber-harcèlement, migrants, accès à l'eau, violences... autant de thématiques qui sont abordées sur la plateforme en ligne de l'UNICEF France. De nombreuses ressources mises à disposition pour accompagner la sensibilisation des enfants et des jeunes à leurs droits. Une rubrique à destination des enseignants et des enseignantes permet de choisir parmi de nombreuses fiches en téléchargement, classées par tranche d'âge. Sur

[MY.UNICEF.FR](http://MY.UNICEF.FR)

**JANUSZ KORCZAK** Médecin polonais, il fut le premier à affirmer les droits spécifiques des enfants et à réclamer une Charte de la Société des nations. En 1942, il refuse d'abandonner les pensionnaires de son orphelinat et les suit au camp de Treblinka, où il est assassiné avec ses élèves.

**UNICEF** En 1946, l'ONU crée le Fonds international de secours à l'enfance (FISE), pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre. Il deviendra l'Unicef en 1953.

**20 NOVEMBRE 1989** L'ONU adopte à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant. 61 États l'ont signée le 1<sup>er</sup> jour. La France le fera un an après et choisira cette date anniversaire de commémoration.



## PORTRAIT



**TEHINA**  
enseigne en  
Polynésie  
depuis 1999.

# ÎLES ET ELLE

Enseigner en Polynésie française, le rêve pour beaucoup. Mais qu'en est-il réellement ? Tehina Teikipupini témoigne.

Polynésie française : îles du bout du monde rarement évoquées sans penser aux cocotiers, aux plages paradisiaques, à l'eau turquoise... Tehina Teikipupini y est professeure des écoles à Tahuata, une des îles de l'archipel des Marquises.

Enseigner dans un lieu magnifique rend-il le métier plus simple ? Pas sûr. Les enseignantes et enseignants de cette collectivité d'Outre-Mer (COM) accueillent quelque 29 300 élèves au sein des 193 écoles réparties sur les 106 îles des cinq archipels. Rares sont celles de plus d'une classe. Rares sont celles qui ne sont pas à des heures de route l'une de l'autre. Pourtant, Tehina ne se voit pas ailleurs. Enseignante depuis plus de vingt ans, elle exerce depuis 2010 au sein de l'école à classe

unique de Habatoni, sur l'île de Tahuta. « Mon mari est de cette vallée. Il a voulu revenir vivre près des siens. Je ne me doutais pas de l'isolement du village ». La première année a été un peu difficile, « J'ai eu du mal à trouver mes marques. Je ne connaissais pas du tout la petite section par exemple ». Il faut dire qu'elle n'est pas seule, elle a la chance d'avoir une ATSEM dans la classe, chose assez rare en Polynésie.

Pour contrer l'isolement, tous les enseignantes et enseignants se retrouvent pour une journée pédagogique une fois par période, « le vendredi vert », avec la conseillère pédagogique. « C'est l'occasion pour nous de partager nos expériences et de faire évoluer le projet d'école, qui est commun à l'ensemble des quatre écoles de l'île ». Quatre écoles pour quatre vallées constituant l'île. Trois écoles à classe unique et une plus grande, trois classes, au sein du village principal où se trouvent la mairie, la poste et l'infirmerie. Les six PE sont solidaires, la conseillère pédagogique assez disponible malgré son éloignement ; elle exerce sur l'île de Hiva-oo, à plusieurs heures de bateau. « On ne voit que rarement l'inspectrice, même si elle est facilement joignable. Il lui faut une journée de transport, alliant avion, bateau et voiture pour atteindre notre vallée ». Après neuf rentrées, Tehina ne voit que des avantages à la classe unique. « On connaît les besoins, les faiblesses de chaque élève. On ne se met pas la pression, l'apprentissage sur le cycle prend ici tout son sens. Et puis on a des relations particulières avec les élèves et leurs parents ». Depuis la rentrée, qui a lieu en août dans cette partie du globe, il n'y a plus d'élèves de CM2. Ils se rendent, dorénavant, à l'école du village principal où une classe de cycle III, incluant la 6<sup>e</sup>, a été créée. La grande majorité des enfants séjournent dans des familles d'accueil, peu de parents pouvant faire l'aller-retour tous les jours entre les vallées. C'est un peu un sacerdoce pour Tehina. Rares sont les journées qui se terminent lorsque la sonnerie de fin de classe retentit. Ses onze élèves, elle les bichonne : « Je les prends souvent pour leur donner un petit coup de pouce, surtout en lecture ». Elle aide aussi les familles à remplir les documents administratifs, à monter les dossiers de demande de bourse pour les élèves qui iront au collège à la rentrée... LILIA BEN HAMOUDA

# QUESTIONS & RÉPONSES

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PERMUTATIONS

<b>14 NOVEMBRE</b>	Parution des notes de service et des « Lignes directrices de gestion » au BO
<b>DU 19 NOV. AU 9 DÉC.</b>	Saisie des vœux
<b>DU 10 AU 18 DÉC.</b>	Confirmation de la participation et envoi des pièces justificatives
<b>JUSQU'AU 21 JANVIER</b>	Demandes tardives
<b>22 JANVIER</b>	Affichage des barèmes dans SIAM
<b>JUSQU'AU 5 FÉVRIER</b>	Rectification des barèmes
<b>DU 11 AU 14 FÉVRIER</b>	Transfert des dossiers au ministère
<b>14 FÉVRIER</b>	Annulation de la participation
<b>2 MARS</b>	Résultats par sms avec un lien renvoyant sur I-prof (informations personnelles explicatives du résultat et un lien vers le site du gouvernement pour les informations générales).

### Q: JE TRAVAILLE DANS LA CREUSE ET JE SOUHAITE REJOINDRE MA FAMILLE QUI EST INSTALLÉE DANS L'AISNE. QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS?

**R:** Les enseignantes et enseignants peuvent formuler une demande de changement de département dans le cadre d'une procédure administrative annuelle. La première opération se déroule en novembre/décembre, il s'agit des « permutations et mutations informatisées ». Une seconde, les « mutations manuelles » appelées aussi « inéat/

exéat », se déroule en mai-juin. Une note de service publiée au BOEN en novembre fixe les modalités de participation et le calendrier. Si aucune raison particulière n'a à être évoquée pour participer à ces opérations, certaines demandes bénéficient de priorités dans le cadre du barème (séparation de conjoints, situation de handicap de l'agent...).

### Q: JE SUIS PE AU 5<sup>E</sup> ÉCHELON DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPT. 2017. SERAI-JE PROMUE CETTE ANNÉE?

**R:** Les promotions ont lieu dès que l'on atteint une ancienneté suffisante dans l'échelon. Le rythme d'avancement est le même pour toutes et tous sauf au 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelon de la classe normale, où il peut y avoir une accélération de carrière d'une année suite aux rendez-vous de carrière. Dans votre situation, il faut deux ans et six mois d'ancienneté pour atteindre le 6<sup>e</sup> échelon. Vous serez promue le 1<sup>er</sup> mars 2020. Pour connaître la durée d'ancienneté requise entre chaque échelon, rapprochez-vous du SNUipp-FSU de votre département.

**KISA@TOU**  
Le memento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ? KISA@TOU vous oriente.

À retrouver sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr)



« LU DANS LE BO », À LIRE SUR [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR), RUBRIQUE RESSOURCES

## Décryptage

### UNE NOUVELLE GESTION DES RETRAITES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, un nouveau processus de gestion des retraites est mis en place. Dès son recrutement, chaque fonctionnaire dispose désormais d'un compte individuel de retraite (CIR), consultable à l'adresse [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr). L'administration y inscrit, tout au long de sa carrière, les données nécessaires à l'information et au calcul de sa pension. Vérifier régulièrement les éléments inscrits et signaler sans attendre toute erreur constatée selon les modalités indiquées sur la plateforme. Plusieurs

moments clés sont à retenir. Avant 55 ans, chaque PE se doit de répondre à toute demande de pièces justificatives et a la possibilité, à partir de 45 ans, de procéder à de premières simulations de sa future pension. À partir de 55 ans, l'accès est ouvert à une estimation indicative globale (EIG) de sa pension. Toute anomalie devra être signalée au service des retraites de l'État (SRE), soit par téléphone au 02 40 08 87 65, ou à l'adresse [retraitesdeletat.gouv.fr](http://retraitesdeletat.gouv.fr). Deux ans avant l'âge légal de départ, un accompagnement personnalisé est mis en place par le SRE, qui devient alors l'interlocuteur unique pour toute question sur sa future pension. Pour

toute question relative aux promotions, congés, changements de fonctions, prolongation d'activité, contacter son service gestionnaire. On doit effectuer sa demande de retraite au minimum six mois avant la date du départ prévue, soit sur [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr), soit sur [info-retraite.fr/portail-info/home.html](http://info-retraite.fr/portail-info/home.html) pour les agents qui relèvent de plusieurs régimes de retraite. Sur [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr), deux parties sont à remplir : la demande de pension à destination du SRE et la demande de radiation des cadres à transmettre sans délai et par voie hiérarchique au service de gestion du personnel, qui a deux mois pour signer l'acte de radiation.

par Marion Katak

LIVRES

# CIDE: 30 ans déjà!

Le 20 novembre 1989 l'ONU adoptait la Convention internationale des droits de l'enfant. Quelques pistes pour évoquer cet anniversaire avec les élèves.

**Rue du Monde** propose deux nouveaux albums toujours aussi joliment illustrés par Aurélia Fronty. Elle nous offre un univers où la couleur a une place dominante, créant des compositions au stylisme raffiné. Dans **Tous les enfants ont droit à la culture**, les personnages aux traits doux semblent venir de tous horizons, installés dans des patchworks

et des camaïeux qui donnent un plaisir infini à suivre le texte tout en laissant son œil se perdre dans les détails graphiques. Droit à la langue maternelle, aux cultures familiales mais aussi à la découverte des autres. Droit de connaître la Terre, l'histoire humaine, la science, mais aussi l'art sous toutes ses formes. Une balade qui s'achève sur un constat optimiste et humaniste: «*C'est pour chercher la beauté du monde que les enfants sont nés*». **J'ai le droit de sauver la planète**

est truffé d'infos et de messages pour les petits, alliant pédagogie et poésie. Palmir est un dragonneau qui fuit son pays en guerre avec une valise vide pour un voyage semé d'embûches. La tragédie de l'exil à hauteur d'enfant.

Franchissant les obstacles avec son petit air résolu, Palmir trouvera au-delà des ravins, de la mer et des barbelés, «*quelque chose qui ne rentre dans aucune valise*». Vraiment une grande réussite qui met ce thème difficile à la portée des plus petits. De même,

**La valise** raconte l'histoire de celui qui est arrivé, épuisé après un long trajet. Qu'a-t-il donc dans sa valise? Son seul trésor, une tasse, brisée pendant son sommeil. Mais le geste est aussitôt réparé par ceux-là même qui n'avaient pas confiance en l'étranger, et la fin est émouvante. Le dessin va à l'essentiel, et c'est parfait pour comprendre les

émotions des personnages. **La jupe de Thomas** évoque le droit à la différence avec un petit garçon qui adore les chapeaux

## LA TRAGÉDIE DE L'EXIL À HAUTEUR D'ENFANT

à plumes et les jupes qui tournent: les copains sont féroces et Thomas se sent bien seul jusqu'à l'arrivée de Sophie qui apprécie plumes et jupe. Et les gros costauds ne sont finalement pas si courageux... Et au lendemain d'Halloween, un petit roman qui aborde la différence avec humour et légèreté: **Vlad, le pire vampire du monde** est un petit vampire à contre-emploi, rigolo et attachant qui se sent incompris. Sa fugue chez les humains va-t-elle lui permettre de trouver sa place? Pour les enfants le message est clair: la différence n'est pas un défaut, au contraire.

► **TOUS LES ENFANTS ONT DROIT À LA CULTURE**, d'Alain Serres, ill. Aurélia Fronty, éd. Rue du Monde C2 C3

► **J'AI LE DROIT DE SAUVER LA PLANÈTE**, d'Alain Serres, ill. Aurélia Fronty, éd. Rue du Monde C2 C3

► **PALMIR**, de Gilles Baum, ill. Amandine Piu, éd. Amaterra C1 C2

► **LA VALISE**, de Chris Naylor-Ballesteros, éd. L'école des loisirs C1 C2

► **THOMAS ET LA JUPE**, de Francesco Pittau, éd. L'école des loisirs C2

► **VLAD, LE PIRE VAMPIRE DU MONDE**, de Anna Wilson et Kathryn Durst, éd. Talents Hauts



## LIVRE

## Tous les enfants ont des droits

Les éditions Bayard publient un livret afin de sensibiliser les 7-11 ans à leurs droits et les amener à prendre conscience d'appartenir à la communauté des enfants qu'il faut défendre quels que soient leur origine, leur religion, leur sexe ou leur niveau social.

► **À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR:** [https://www.bayard-jeunesse.com/wp-content/uploads/2019/10/Livret\\_Tous-les-enfants-ont-des-droits.pdf](https://www.bayard-jeunesse.com/wp-content/uploads/2019/10/Livret_Tous-les-enfants-ont-des-droits.pdf)

## LIVRE

## Estime de soi

Pour les plus petits, *Un éléphant ne peut pas monter dans un arbre* est un album pour apprendre à être fier de qui l'on est. Si chacun a des limites, il a aussi des savoir-faire uniques. De page en page, d'un animal à l'autre, le dessin au crayonné enfantin est efficace, avec des situations cocasses mais qui reconnaissent sa valeur à chacun. Un petit bijou d'humour pour travailler l'estime de soi. ► **UN ÉLÉPHANT NE PEUT MONTER DANS UN ARBRE**, de Kotimi, éd. Rue du Monde C1



## LIVRE

## Dynamique de groupe

Bancs de harengs, colonies de flamands roses, hardes de gnous, meute de loups, troupeaux d'oies, nuées d'étourneaux, assemblées de babouins, essaim de papillons : que ce soit pour se protéger des attaques, trouver eau et nourriture, mieux s'occuper des petits ou faire des choses en groupe parce que c'est plus marrant, les animaux ne manquent pas de modèles de vie solidaire ! À savourer avec sa classe, en particulier pour montrer qu'être en groupe, c'est d'abord un plaisir. ► **ENSEMBLE**, de Joanna Rzezak, éd. Actes sud junior

## PRIX UNICEF

## de littérature jeunesse

Ce prix a pour objectif de récompenser des livres élus par les enfants qui, de 3 à 15 ans, peuvent voter pour leur livre préféré dans leur catégorie. Pour cette 4<sup>e</sup> édition les ouvrages abordent la question des droits de l'enfant et sont porteurs des valeurs de l'UNICEF. Les lauréats seront connus en décembre. Si les votes sont finis pour cette année, la sélection et les fiches pédagogiques sont téléchargeables. Intéressant !

## INTERVIEW

## Jazz pour tout le monde

### LE JAZZ, UNE MUSIQUE POUR LES ENFANTS ?

Le jazz est malheureusement rangé aujourd'hui dans le registre des musiques savantes alors que c'était à l'origine une musique très populaire et qui influence encore une grande partie de notre musique actuelle. Ça peut être intéressant de le faire découvrir très tôt. Le jazz au départ c'est pour faire danser les gens. Le manque de repères peut déboussoler. Il faut en avoir comme pour n'importe

quelle forme d'art, et donc être accompagné pour apprécier.

### COMMENT LA LEUR FAIRE DÉCOUVRIR ?

Je conseillerais de choisir des morceaux avec du vocal ou des grands orchestres. Des vieux big bands avec plein d'instruments. Les Daft Punk ont une forte influence de jazz et ça peut interpeller les mômes. De nombreuses musiques de films également, très swing, peuvent permettre d'accrocher des jeunes



© Jean-Baptiste Millot

## BIO

**Laurent Coulondre**, est un jeune pianiste de jazz qui monte sur les scènes française et internationale. Il vient de composer son dernier album *Michel on my mind*, hommage à Michel Petrucciani.

### UN TITRE À CONSEILLER DANS VOTRE DERNIER ALBUM ?

Pour les enfants, je démarrerais par *Brazillian Like*, *Looking up* ou *September second*. Ce sont des morceaux revisités de Michel Petrucciani dont la mélodie est claire, on peut presque réussir à les murmurer lui-même parlait de chansons et non de musiques pour ses morceaux. Les suites de notes sont simples à retenir, consonantes. Ce sont des rythmes réguliers, ni trop rapides, ni trop lents. PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.

publics. Les supports vidéo sont nombreux. Un bon Count Basie ou Duke Ellington peut sûrement éclairer une après-midi pluvieuse en classe. Et puis il ne faut pas oublier tous les morceaux célèbres que l'on trouve dans les Walt Disney comme *Les Aristochats*, *Les 101 dalmatiens* ou encore *Les Simpsons*.

# Lubrizol: pas toxique mais presque

Le 26 septembre dernier, un incendie a ravagé l'usine Lubrizol à Rouen, pendant près de 20 heures, dispersant dans un énorme pa-

nache noir des suies comportant entre autres des dioxines chlorées, cancérigènes pour l'être humain et perturbateur endocrinien.



Cet accident industriel rappelle que 1 312 sites sont catégorisés en zone Seveso en France. Ce dispositif, issu de la catastrophe écologique et sanitaire dans la ville italienne du même nom en 1976, donne lieu à une directive qui oblige les États européens à une politique de prévention des risques industriels majeurs en identifiant les sites pour lesquels un accident pourrait entraîner des conséquences immédiates graves sur le personnel, les riverains, les biens mais aussi l'environnement. Pourtant, à Rouen, les informations furent insuffisantes, les consignes confuses voire contradictoires. Alors que les écoles mettent en œuvre chaque année des exercices de confinement, lors de la crise, les dysfonctionnements administratifs ont conduit à des fermetures au périmètre incohérent et tardives. La non-prise en compte de l'amiante présente dans le toit de l'usine a aussi contribué à alimenter une défiance vis-à-vis des autorités.

Mais au-delà de cette cacophonie, de l'opacité des informations et à l'opposé des paroles médiatiques rassurantes, cet accident pose plusieurs questions. D'une part, la réduction du périmètre des projets soumis à l'évaluation environnementale permise par un décret de juin 2018. Un assouplissement dont Lubrizol a profité pour augmenter les quantités de substances dangereuses, avec accord du préfet. D'autre part, comme pour l'accident d'AZF en 2001 à Toulouse, la question de la sous-traitance est vive. La maintenance et la maîtrise du conditionnement, du stockage ou de l'expédition confiées à d'autres entreprises accentuent les risques de non-respect des obligations de sécurité.

Il est évident qu'éloigner ces usines loin des villes ne les rendrait pas moins dangereuses pour les salarié.es, ni l'environnement. Mais, il est indispensable de renforcer le contrôle des sites et les dispositifs d'information, réfléchir aussi à la pérennité de certaines productions toxiques tels que les engrais chimiques. Ainsi que le note la FSU, « *cet accident appelle à organiser de manière urgente le débat permettant de passer à un modèle de production moins polluant et moins dangereux pour la population comme pour l'environnement* ». MATHILDE BLANCHARD

# Assurance chômage : déni de solidarité

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre c'est un drastique tour de vis que l'État impose au système d'assurance-chômage dans la digne suite des rabotages qui touchent tous les systèmes de redistribution solidaire. Ils agissaient jusqu'à présent, même insuffisamment, comme un élément important de la prévention de la précarité et de la pauvreté. Décidées unilatéralement, sans aucune évaluation ni projection, les nouvelles règles de l'assurance-chômage auront des effets catastrophiques et cachent mal le seul but du gouvernement qui est de faire des économies. La principale modification concerne les conditions d'accès au régime. Il faudra désormais avoir travaillé six mois sur les 24 derniers mois, contre quatre mois sur les 28 derniers mois jusqu'à présent. L'Unédic a procédé à des simulations qui montrent l'impact de cette mesure, qui va aussi diminuer la durée des droits, sur le nombre de demandeurs en capacité d'ouvrir des droits et qui pourrait concerner plus de 700 000 personnes. Dans le même temps, le gouvernement prend une mesure qui ouvre l'indemnisation aux démissionnaires... sous conditions – mesure qui pourrait concerner entre 17 000 et 30 000 per-



sonnes – et aux indépendants. Il faudra aussi désormais avoir travaillé six mois au lieu d'un dans sa période d'indemnisation pour recharger ses droits. Une autre disposition concerne les travailleurs de moins de 57 ans ayant perçu des rémunérations supérieures à environ 3 000 euros nets dont les indemnités devraient baisser de 30% dès le septième mois d'indemnisation. Une dégressivité lucrative qui pourrait s'étendre à d'autres catégories de chômeurs. Alors que les prévisions de croissance et de créations d'emploi sont à la baisse, ces mesures vont faire sortir de nombreux chômeurs de l'indemnisation de Pôle emploi. La deuxième salve avec le changement du calcul du salaire de référence est prévu pour avril 2020.

VIRGINIE SOLUNTO

## Cachez ce voile...

Une fois de plus la polémique s'est rallumée autour du voile dans la société et notamment porté par des mamans accompagnant les sorties scolaires. L'une de ces mères a été prise à partie par un élu du Rassemblement national en Bourgogne. Quelques semaines auparavant, une affiche de la FCPE sur la question a généré de violentes critiques. Plusieurs politiques ont remis des sous dans la machine, dont Jean-Michel Blanquer jugeant le voile « *non souhaitable dans la société* », avant de rétro-pédaler en s'opposant à une nouvelle loi interdisant tout signe religieux parental



en sortie comme le Sénat essaie d'en imposer une. Pourtant depuis 2013, le Conseil d'État rappelle que les parents accompagnateurs sont « *des usagers* » du service public et non des « *agents* » ou « *collaborateurs* » tenus par la neutralité religieuse. La limite est que ces parents doivent se garder de tout prosélytisme. En effet, la laïcité garantit la neutralité de l'État mais également le respect de chacun et chacune à croire ou ne pas croire. Le SNUipp et la FSU alertent sur la « *stigmatisation des personnes musulmanes dans notre pays* » et « *toute instrumentalisation évincée de la laïcité* ». LAURENCE GAIFFE



**ANNE EYDOUX,**

maîtresse de conférences au Cnam, membre des *Économistes atterrés*

## 1. QUELLE EST VOTRE ANALYSE DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE ?

Elle traduit la reprise en main du système par l'État et la volonté publique de donner un coup de rabot dans les droits des demandeurs d'emploi. L'argument est celui de la responsabilisation des chômeurs, accusés de préférer le chômage et la précarité à l'emploi stable. Les objectifs ont été fixés par le gouvernement en septembre 2018 : réaliser entre 3 et 3,9 milliards d'économie sur 3 ans tout en ouvrant de nouveaux droits à une poignée de démissionnaires et d'indépendants. Ils sont socialement insoutenables.

## 2. QUEL IMPACT SOCIÉTAL ?

L'Unedic estime que la réforme affectera la moitié des 2,65 millions de demandeurs d'emploi qui, avec les règles en vigueur en 2017, auraient ouvert un droit entre avril 2020 et mars 2021 : réduction - voire suppression - de droits, baisse ou dégressivité de l'allocation. Plutôt que de créer des emplois de qualité, le gouvernement a choisi d'insécuriser les demandeurs d'emploi, en particulier les plus précaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.

# “Une culture scolaire au biberon”

Le livre *Enfances de classes, de l'inégalité parmi les enfants* dresse le portrait de 35 enfants représentant les trois grandes classes sociales.

## QU'APPORTE VOTRE LIVRE À CE QUE L'ON SAIT SUR LES INÉGALITÉS ?

**BERNARD LAHIRE :** Notre travail avait pour objectif principal de montrer toutes les inégalités qui pèsent sur les enfants et donc sur leur scolarité. On a essayé de les cumuler sur les mêmes enfants afin d'en étudier les effets. On voulait aussi donner la possibilité d'accéder à la connaissance du monde social par une voie qui est la moins théorique possible en alternant des portraits vivants et des analyses pour que cela soit accessible à des publics moins à l'aise avec la sociologie et que tout le monde puisse se faire une idée de ce que vivent ces enfants.

## LES INÉGALITÉS SOCIALES DE NAISSANCE INFLUENT-ELLES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE ?

**B.L. :** De manière générale, les milieux familiaux sont inégalement proches de l'école. Même quand l'école traite de manière égale tous les enfants, elle doit faire avec des enfants qui sont socialement inégaux, des enfants qui, de par leur environnement familial, ne disposent pas tous ni du même capital scolaire, ni du même capital économique, et ont donc des conditions d'existence matérielles comme culturelles, très inégales. Tous ces éléments contribuent à l'échec scolaire. Un autre élément s'ajoute à ces difficultés : l'école n'est pas la même sur tout le territoire, surtout depuis ces quarante dernières années.

## QU'EST-CE QUE LE CAPITAL CULTUREL ?

**B.L. :** La notion de capital culturel est une notion forgée par Pierre Bourdieu

qu'il définissait comme ce qu'une société donnée à un moment donné considère comme culturel. On parle de capital culturel lorsque l'on est face à des phénomènes d'attribution par un groupe social de valeurs à un certain nombre de pratiques et de compétences. Bourdieu différencie le capital objectif, comme les livres ou les œuvres d'art, du capital culturel institutionnalisé (les diplômes) et du capital culturel incorporé, qui lui représente la maîtrise des codes culturels mentaux et comportementaux. C'est ce dernier qui est utile à l'élève et qui est souvent le produit d'un héritage familial. Tous les enfants ne sont donc pas également préparés à la forme scolaire dans leurs familles respectives. Certains sont initiés très tôt aux formes culturelles et scolaires légitimes et l'on peut parler à ce sujet d'une sorte de « délit d'initiés ».

## “Les inégalités pèsent sur la scolarité”

## LE PARCOURS SCOLAIRE DES PARENTS A-T-IL UN IMPACT ?

**B.L. :** Dans notre étude, nous avons observé des enfants dont les arrière-grands-parents avaient fait de longues études. Pour eux, le capital scolaire qui s'est installé depuis plusieurs générations permet une forme d'évidence dans leur rapport à l'école, les pratiques familiales étant en cohérence avec ce que l'institution demande. La façon de s'exprimer avec un vocabulaire adapté et varié, la lecture, la sortie au musée, les



### BIO

**Bernard Lahire** est professeur de sociologie à l'ENS de Lyon et membre de l'Institut universitaire de France. Il a publié une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels *Tableaux de familles* (Gallimard/Seuil, 1995), *La Raison scolaire* (PUR, 2008) et *Enfances de classes* (dir., Seuil, 2019).

jeux pédagogiques, sont de petites choses qui, cumulées, créent un bain culturel permanent, « une culture scolaire qui se boit au biberon ». Plus on monte dans la hiérarchie sociale, plus les parents pensent que l'école peut être un plaisir et pas une simple obligation.

## COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE RÉSORBER CET ÉCART ?

**B.L. :** L'enjeu est démocratique. Soit on continue à vivre avec une devise républicaine qui prône l'égalité et on se donne les moyens d'en assurer l'application, soit on abandonne et on se dit que pour l'égalité c'est fichu. Penser que l'école peut résorber les inégalités, c'est laisser croire qu'elle a tous les leviers pour changer la donne. Or cela est faux. Le seul levier de l'école est pédagogique : développer des pratiques plus efficaces de transmission des codes scolaires et réduire drastiquement les effectifs... Elle ne peut rien au fait qu'un enfant n'ait pas bien dormi, ni bien mangé, que ses parents ne soient pas dotés en capital scolaire et n'aient pas de pratiques culturelles rentables scolairement. Les écarts se fabriquent avant l'école et parallèlement à celle-ci. Tant qu'il y aura des classes sociales, il y aura des échecs scolaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR LILIA BEN HAMOUDA

casden 

La banque coopérative  
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles*

Découvrez une banque  
qui vous ressemble sur [casden.fr](https://casden.fr)



Retrouvez-nous chez

BANQUE  
POPULAIRE 

PLUS DE 54 000 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?

[adherer.snuipp.fr](http://adherer.snuipp.fr)

— 1<sup>ER</sup> SYNDICAT DES ÉCOLES —



**SNUipp**  
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE